

253
S119
1948

LE
SACERDOCE
CATHOLIQUE



EXHORTATION AU CLERGÉ

Haerent animo

Pie X



ENCYCLIQUE

Ad catholici sacerdotii fastigium

Pie XI



Prix : 25 sous

===== ÉDITIONS de
L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

ACTES PONTIFICAUX



PREMIÈRE SÉRIE

1. **Encycliques** : « **Vix pervenit** » sur les contrats (Benoît XIV); « **Acerbo nimis** » sur l'enseignement de la doctrine chrétienne (Pie X). — 15 sous.
2. **Action féminine** (Pie XII). — 15 sous.
3. **Syndicats et œuvres économique-sociales** (Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI, Pie XII). — 15 sous.
4. **Le Règne du Christ** (Pie X). Encycliques: *E supremi apostolatus* sur la restauration dans le Christ; *Il fermo proposito* sur l'Action catholique. — 15 sous.
5. **Autour du Consistoire** (Pie XII). — Message de Noël; Allocution au Consistoire secret; Allocutions aux nouveaux cardinaux. — 15 sous.
6. **Encyclique « Orientales Omnes »** sur l'Église ruthène (Pie XII). — 15 sous.
7. **La Question sociale** (Léon XIII, Benoît XV, Pie XI, Pie XII). — 10 sous.

DEUXIÈME SÉRIE

8. **L'Apostolat de la Prière** (Pie XII). — Lettre et radio-messages. — 10 sous.
9. **Groupements de jeunes** (Pie XII). — Formations sportives; J. O. C.; Scoutisme. — 10 sous.
10. **Les grandes directives** (Pie XII). — La famine; L'Église face à la situation présente; La voix de la conscience (Noël 1946). — 10 sous.
11. **Au service de l'enfance** (Pie XII). — L'Œuvre de la Sainte-Enfance; Pour les enfants indigents; Devoirs et droits des instituteurs. — 10 sous.
12. **Théâtre, cinéma, radio, presse** (Pie XII). — 10 sous.
13. **Pour un monde nouveau** (Pie XII). — Le relèvement du prolétariat; La question agricole. — 10 sous.
14. **Encyclique « Fulgens radiatur »** sur saint Benoît (Pie XII). — 10 sous.



Bibliothèque Nationale du Québec

LE
SACERDOCE
CATHOLIQUE



EXHORTATION AU CLERGÉ

Haerent animo

Pie X



ENCYCLIQUE

Ad catholici sacerdotii fastigium

Pie XI



Prix : 25 sous

===== ÉDITIONS de
L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

BX

1912

S. 13

1949

RECEIVED
MAY 12 1949

Le Sacerdoce catholique

Exhortation

de S. S. Pie X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AU CLERGÉ CATHOLIQUE

(*Haerent animo*)

A L'OCCASION DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE SON SACERDOCE *

(4 août 1908)

PIE X, PAPE

CHERS FILS,

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

AU CLERGÉ CATHOLIQUE

Elles sont profondément enracinées dans notre esprit et elles sont très redoutables, les paroles que l'Apôtre des Gentils écrivait aux Hébreux¹ en leur rappelant le devoir de l'obéissance envers les supérieurs: « Ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte », affirmait-il avec une singulière gravité.

Cette parole s'adresse sans doute à tous ceux qui ont autorité dans l'Église, mais elle s'applique plus particulièrement à Nous qui, malgré Notre insuffisance et avec la permission de Dieu, y exerçons le pouvoir suprême. Aussi ne cessons-Nous, dans Notre sollicitude, de méditer et de rechercher jour et nuit les moyens de sauvegarder et de faire progresser le troupeau du Seigneur.

IL FAUT QUE LE PRÊTRE SOIT ABSOLUMENT TEL QUE L'EXIGE
L'ACCOMPLISSEMENT DE SA CHARGE

De toutes Nos préoccupations, la principale est celle-ci: il faut que les hommes honorés du sacerdoce soient absolument tels que l'exige l'accomplissement de leur charge. Nous sommes, en effet, persuadé que c'est de là surtout qu'il faut attendre le bon état et le progrès de la religion.

(*) Cette traduction a été empruntée à la *Documentation catholique* du 18 janvier 1936, qui l'avait reproduite des *Actes de Pie X*, tome VI (Bonne Presse, Paris). Les sous-titres ont été ajoutés par la D. C.

C'est pourquoi, dès Notre élévation au Souverain Pontificat, bien que les nombreux mérites du clergé, considéré dans son ensemble, fussent évidents, Nous avons cru cependant devoir exhorter très instamment Nos Vénérables Frères les évêques de l'univers catholique à mettre leurs soins les plus persévérants et les plus actifs à former le Christ dans ceux qui sont destinés, en vertu de leur charge, à former le Christ dans les autres.

Nous n'ignorons pas avec quel empressement les évêques se sont acquittés de cette tâche. Nous savons avec quelle vigilance et quelle sollicitude ils se sont appliqués assidûment à former le clergé à la vertu, et Nous voulons moins les en louer que les en remercier publiquement.

Mais si Nous félicitons de voir de nombreux prêtres, que ce zèle de leurs évêques a enflammés d'une sainte ardeur, faire revivre ou accroître en eux la grâce de Dieu qu'ils avaient reçue le jour de leur ordination sacerdotale, Nous avons encore à déplorer que certains autres, en divers pays, ne se montrent pas tels que le peuple chrétien, portant ses regards sur eux comme sur un miroir, ainsi qu'il convient, puisse avoir des modèles à imiter.

C'est à eux que Nous voulons, par cette lettre, ouvrir Notre cœur, comme le cœur d'un père aimant qui bat anxieusement à la vue de son fils malade.

CE SONT LES OBLIGATIONS DE LEUR ÉTAT QUE LE PAPE
VEUT RAPPELER AUX PRÊTRES

C'est sous l'inspiration de cet amour paternel que Nous ajoutons Nos exhortations à celles des évêques; et bien qu'elles aient surtout pour but de ramener à de meilleurs sentiments les dévoyés et les tièdes, Nous voulons aussi qu'elles soient un stimulant pour les autres. Nous montrons le chemin que chacun doit s'efforcer de suivre avec une ardeur chaque jour grandissante pour devenir, selon la belle expression de l'Apôtre, « un homme de Dieu ² » et pour répondre à la légitime attente de l'Église.

Nous ne vous disons rien qui ne vous soit connu, ou qui soit nouveau pour quelqu'un; mais il importe à tous de se remémorer ces choses; et Dieu Nous donne l'espoir que Notre parole ne sera pas sans porter des fruits abondants.

Voici ce que Nous vous demandons avec instance:

« Renouvelez-vous dans votre esprit et revêtez l'homme nouveau, créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritables ³ »; et ce sera le plus beau et le plus agréable présent que vous puissiez Nous offrir en ce cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce.

Pour Nous, quand Nous repasserons sous le regard de Dieu, « avec un cœur contrit et un esprit d'humilité ⁴ », les années de Notre sacerdoce, il Nous semblera que Nous expions en quelque sorte ce que Nous devons y regretter de trop humain, en vous avertissant et en vous exhortant à « marcher dignement devant Dieu et à lui plaire en toutes choses ⁵ ».

Par cette exhortation, ce ne sont pas seulement vos intérêts que Nous défendrons, mais aussi les intérêts communs des nations catholiques, les uns ne pouvant en aucune façon être séparés des autres. En effet, le prêtre est tel qu'il ne peut pas être bon ou mauvais pour lui seul; mais de quelles conséquences sont pour le peuple sa conduite et sa manière de vivre! Quel immense trésor qu'un prêtre vraiment bon, partout où il se trouve!

LA SAINTETÉ DE VIE DU PRÊTRE

LE PRÊTRE LUMIÈRE DU MONDE ET SEL DE LA TERRE

Nous commencerons donc, chers Fils, Notre exhortation en vous excitant à la sainteté de vie que requiert votre dignité.

Quiconque, en effet, exerce le sacerdoce, ne l'exerce pas seulement pour lui, mais aussi pour les autres. « Car tout Pontife pris d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui regarde Dieu ⁶. » Le Christ a exprimé la même pensée lorsque, pour montrer en quoi doit consister l'action sacerdotale, il comparait les prêtres au sel et à la lumière. Le prêtre est donc la lumière du monde, le sel de la terre. Personne, sans doute, n'ignore que cela consiste surtout pour lui à communiquer la vérité chrétienne; mais peut-on ignorer davantage que ce ministère est à peu près inutile si le prêtre n'appuie de son exemple ce qu'il enseigne de vive voix? Ceux qui l'écoutent pourront dire alors, injurieusement il est vrai, mais non sans raison: « Ils font profession de connaître Dieu et ils le renient par leurs actes ⁷ »; et ils repousseront la doctrine et ne profiteront pas de la lumière du prêtre.

JÉSUS-CHRIST MODÈLE DU PRÊTRE

C'est pourquoi le Christ lui-même, constitué le modèle des prêtres, a d'abord enseigné par l'exemple et ensuite par la parole: « Jésus a commencé par agir, il a enseigné après ⁸. » De même, s'il néglige la sainteté, le prêtre ne pourra en aucune façon être le sel de la terre; car ce qui est corrompu et contaminé n'est aucunement propre à conserver; et là où la sainteté fait défaut, il est inévitable que la corruption s'introduise. Aussi le Christ, poursuivant cette comparaison, appelle de tels prêtres un sel fade, « qui n'est plus bon à rien, sinon à être jeté dehors », et dès lors « à être foulé aux pieds par les hommes ⁹ ».

Ces vérités sont d'autant plus certaines que nous n'accomplissons pas les fonctions sacerdotales en notre nom, mais au nom de Jésus-Christ. « Ainsi, dit l'Apôtre, que l'homme nous considère comme les ministres du Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu ¹⁰; c'est donc pour le Christ que nous remplissons les fonctions d'ambassadeurs ¹¹. » C'est aussi pour cette raison que le Christ lui-même nous a placés au nombre de ses amis et non de ses serviteurs: « Je ne vous appellerai plus serviteurs...; mais je vous ai appelés amis parce que tout ce que j'ai appris

de mon Père, je vous l'ai fait connaître... Je vous ai choisis et constitués pour que vous alliez et que vous portiez du fruit ¹². »

Nous avons donc à remplir le rôle du Christ; la mission qu'il nous a donnée, nous devons l'accomplir en prenant pour but celui qu'il s'est proposé. Et comme « n'avoir qu'un même vouloir et une même aversion est le propre d'une solide amitié », nous sommes tenus, en qualité d'amis, de conformer nos sentiments à ceux de Jésus-Christ, qui est « saint, innocent et sans tache ¹³ ». Envoyés par lui, nous devons gagner l'esprit des hommes à ses doctrines et à sa loi, en commençant d'abord par les observer nous-mêmes; en tant que participant à son pouvoir de délivrer les âmes des liens du péché, nous avons l'obligation de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous préserver nous-mêmes du péché.

PURETÉ QU'EXIGE LA CÉLÉBRATION DU SAINT SACRIFICE

Mais par-dessus tout, en tant que ses ministres dans l'offrande du Sacrifice par excellence, perpétuellement renouvelé pour le salut du monde nous devons nous mettre dans le même état d'esprit que celui dans lequel, Hostie immaculée, il s'est offert à Dieu sur l'autel de la croix. Car si, autrefois, où il ne s'agissait que d'apparences et de figures, une si grande sainteté était requise des prêtres, qu'en sera-t-il de nous maintenant que la victime est le Christ! « Combien donc ne doit pas être plus pur celui qui prend part à un tel sacrifice? Plus immaculée que le rayon du soleil, la main qui partage cette chair, la bouche que remplit un feu spirituel, la langue que rougit un sang si redoutable ¹⁴? »

Avec une grande justesse, saint Charles Borromée insistait sur ce point dans ses discours à son clergé: « Si nous nous rappelions, nos très chers frères, quelles grandes et saintes choses le Seigneur Dieu a déposées en nos mains, quelle force aurait cette considération pour nous porter à mener une vie digne d'hommes d'Église! Qu'y a-t-il que le Seigneur n'ait mis dans ma main quand il y a déposé son Fils unique, coéternel et égal à lui? Il a mis en ma main tous ses trésors, ses sacrements et ses grâces; il y a placé les âmes, qui sont ce qu'il a de plus cher, qu'il a préférées à lui-même dans son amour, qu'il a rachetées de son sang; il a mis en ma main le ciel pour que je puisse l'ouvrir et le fermer aux autres... Comment donc pourrais-je être assez ingrat, après tant de faveurs et d'amour, pour pécher contre lui? Pour lui manquer de respect? Pour souiller un corps qui est le sien? Pour déshonorer cette dignité, cette vie consacrée à son service? »

A cette sainteté de vie, sur laquelle il est bon de prolonger encore un peu cet entretien, l'Église tend par de grands et incessants efforts. Les séminaires ont été institués dans ce but: si ceux qu'on y élève en vue du recrutement du clergé doivent être instruits dans les lettres et les sciences, cependant il faut surtout qu'ils soient en même temps formés dès leurs plus tendres années à tout ce qui concerne la piété. Ensuite, comme une mère vigilante, l'Église, tout en faisant avancer les candidats par divers

degrés que séparent de longs intervalles, n'épargne pas ses exhortations à la sainteté.

Il Nous plaît de rappeler ici ces étapes. Dès qu'elle nous a enrôlés dans la milice sacrée, elle a voulu que nous prenions un engagement formel: « Le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice: c'est vous, Seigneur, qui me rendrez mon héritage ¹⁵. » Par ces paroles, dit saint Jérôme, le clerc est averti que « celui qui est lui-même la part du Seigneur ou qui a le Seigneur en partage doit se montrer tel que lui-même possède le Seigneur et soit possédé par lui ¹⁶ ».

Quel grave langage tient l'Église à ceux qui vont être promus au sous-diaconat! « Vous devez considérer attentivement et à plusieurs reprises quelle charge vous assumez librement aujourd'hui...; si vous recevez cet ordre, il ne vous sera plus permis de revenir sur votre dessein, mais il vous faudra rester pour toujours au service de Dieu et garder, avec son aide, la chasteté. » Et enfin: « Si jusqu'à présent vous avez été négligents en ce qui concerne l'Église, désormais vous devez être assidus; si jusqu'à présent vous avez été somnolents, vous devez désormais être vigilants; si jusqu'à présent vous avez été déshonnêtes, désormais vous devez être chastes... Songez au ministère qui vous est confié! »

Pour ceux qui vont recevoir le diaconat, l'Église adresse à Dieu cette prière par la bouche de l'évêque: « Qu'il y ait en eux abondance de toute sorte de vertus, une autorité modeste, une pudeur constante, la pureté de l'innocence et la fidélité à la discipline spirituelle. Que vos préceptes, Seigneur, resplendissent dans leurs mœurs et que leur chasteté exemplaire porte le peuple à les imiter saintement. »

Mais les avertissements qu'elle adresse à ceux qui vont recevoir le sacerdoce émeuvent encore plus profondément: « C'est avec une grande crainte qu'il faut s'élever à une si haute dignité, et l'on doit veiller à ce que ceux qui sont élus se recommandent par une sagesse céleste, des mœurs sans reproche et une continuelle observation de la justice... Que le parfum de votre vie soit un des attraits de l'Église de Dieu, en sorte que par la prédication et l'exemple vous construisiez la maison, c'est-à-dire la famille de Dieu. » Plus pressant que tous est le conseil très grave qu'elle ajoute: « Conformez votre vie aux mystères que vous célébrez », ce qui est conforme aux préceptes de saint Paul: « Que nous rendions tout homme parfait dans le Christ Jésus ¹⁷. »

ENTRE LE PRÊTRE ET UN HONNÊTE HOMME QUELCONQUE, IL DOIT Y AVOIR
AUTANT DE DIFFÉRENCE QU'ENTRE LE CIEL ET LA TERRE

Ainsi donc, puisque telle est la pensée de l'Église sur la vie du prêtre, personne n'est en droit de s'étonner de l'unanimité des saints Pères et Docteurs à enseigner sur ce point une doctrine qui, à certains esprits, pourrait sembler presque excessive; toutefois, si on les étudie sagement, on ne reconnaîtra dans leur enseignement rien que de très vrai et de très

juste. Cette doctrine, la voici sommairement. Entre le prêtre et un honnête homme quelconque, il doit y avoir autant de différence qu'entre le ciel et la terre; et, pour cette raison, le prêtre doit prendre garde que sa vertu soit exempte de tout reproche, non seulement en matière grave, mais encore en matière légère. Le Concile de Trente fait sien le jugement de ces hommes si vénérables lorsqu'il avertit les clercs de fuir « même les fautes légères, parce que, commises par eux, elles seraient très graves ¹⁸ ». Très graves, en effet, non pas en elles-mêmes, mais eu égard à celui qui les commettrait, et à qui, à bien meilleur droit qu'aux édifices de nos temples, s'applique cette parole: « La sainteté convient à la maison ¹⁹. »

DÉFINITION DE LA SAINTETÉ SACERDOTALE

Vertus passives et vertus actives

Or, cette sainteté, dont l'absence chez un prêtre serait funeste, il faut examiner en quoi elle consiste: car quiconque l'ignorerait ou se tromperait à ce sujet courrait certainement un grand danger.

Il y en a qui pensent, qui osent même enseigner que le mérite d'un prêtre consiste uniquement à se dépenser sans réserve au service du prochain; en conséquence, laissant presque entièrement de côté ces vertus par lesquelles l'homme travaille à sa propre perfection (et qu'ils appellent pour cela vertus passives), ils prétendent qu'il faut consacrer toutes ses forces et tout son zèle à cultiver et à pratiquer les vertus actives. Cette doctrine est étrangement erronée et pernicieuse.

Enseignements de Léon XIII au sujet de cette dangereuse théorie

C'est d'elle que Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, a écrit dans sa sagesse ²⁰: « Pour prétendre qu'il y a des vertus chrétiennes plus appropriées que d'autres à certaines époques, il faudrait oublier les paroles de l'Apôtre: « Ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à « devenir conformes à l'image de son Fils ²¹. » Le Maître et le modèle de toute sainteté, c'est le Christ; c'est sur lui que doit se régler quiconque désire entrer au séjour des bienheureux. Or, le Christ ne change pas au cours des siècles, mais il est le même « hier et aujourd'hui: et il sera le même dans tous les siècles ²² ». C'est donc aux hommes de tous les âges que s'adresse cette parole: « Recevez mes leçons, car je suis doux et humble de cœur ²³. » C'est à tous les temps que le Christ se montre à nous « obéissant jusqu'à la mort ²⁴ »; elle vaut pour tous les temps, la maxime de l'Apôtre: « Ceux qui sont au Christ ont crucifié la chair avec ses vices et ses convoitises ²⁵. »

Ces enseignements s'adressent sans doute à tous les fidèles; toutefois, ils concernent plus immédiatement les prêtres. Que ceux-ci s'appliquent spécialement ce que, dans son zèle apostolique, Notre prédécesseur ajoutait: « Plût à Dieu qu'il y eût maintenant un plus grand nombre d'hommes à pratiquer ces vertus comme les pratiquaient les saints des

temps passés, qui, par leur humilité, leur obéissance, leur tempérance, furent « puissants en œuvre et en paroles », pour le plus grand profit non seulement de la religion, mais encore de la société civile! »

NÉCESSITÉ DU RENONCEMENT

Ici il n'est pas inutile de faire remarquer que ce Pontife si sage a eu parfaitement raison de mentionner spécialement la tempérance, cette vertu que nous appelons, dans la langue évangélique, le renoncement. Car c'est surtout en cette vertu, chers Fils, que réside et la force et la puissance et l'efficacité de tout ministère sacerdotal; c'est en la négligeant que le prêtre commet tout ce qui, dans ses mœurs, est de nature à offenser les yeux et les âmes des fidèles. En effet, si l'on travaille en vue d'un gain misérable, si l'on se mêle aux affaires séculières, si l'on brigue les premières places et si l'on dédaigne les autres, si l'on s'attache à la chair et au sang, si l'on cherche à plaire aux hommes, si l'on compte sur les paroles persuasives de la sagesse humaine, tout cela vient de ce qu'on néglige le précepte du Christ et de ce qu'on rejette la condition posée par lui: « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à soi-même ²⁶. »

CE N'EST PAS POUR LUI SEUL QUE LE PRÊTRE DOIT SE SANCTIFIER

Tout en insistant particulièrement sur ce point, Nous n'en avertissons pas moins le prêtre qu'en fin de compte ce n'est pas pour lui seul qu'il doit se sanctifier: car il est l'ouvrier que le Christ est « venu... louer pour sa vigne ²⁷ ». C'est donc à lui qu'il appartient d'arracher les folles herbes, d'en semer d'utiles, d'arroser, de veiller à ce que l'homme ennemi ne vienne pas semer l'ivraie sur le bon grain. Le prêtre doit, dès lors, prendre garde qu'un souci inconsidéré de sa perfection intime ne l'entraîne à omettre quelque devoir de sa charge se rapportant au bien du prochain, comme la prédication de la parole de Dieu, les confessions à entendre, l'assistance des malades, principalement des moribonds, l'instruction religieuse des ignorants, la consolation des affligés, le retour des égarés, enfin l'imitation parfaite du Christ « qui passa en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient tourmentés par le démon ²⁸ ».

Mais en tout cela, qu'il ait toujours présent à l'esprit le grave avertissement de saint Paul: « Ni celui qui plante ni celui qui arrose ne sont rien: mais Dieu qui fait croître est tout ²⁹. »

Nous pouvons aller et semer dans les larmes; nous pouvons entretenir nos semences au prix d'un labeur considérable; mais qu'elles germent et produisent les fruits qu'on en attend, cela ne dépend que de Dieu et de son secours tout-puissant. Il importe extrêmement de considérer, en outre, que les hommes ne sont que des instruments dont Dieu se sert pour le salut des âmes; il faut donc qu'ils soient aptes à être maniés par Dieu. Et de quelle manière? Croyons-nous que Dieu soit déterminé par nos qualités naturelles ou acquises à utiliser notre concours en vue de l'extension de sa gloire? Nullement: car il est écrit: « Dieu a choisi ce

qui est insensé selon le monde pour confondre les sages; Dieu a choisi ce qui est faible aux yeux du monde pour confondre la force; et Dieu a choisi ce qui est humble et méprisables au gré du monde, ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est ³⁰. »

SANS SAINTETÉ DE VIE PAS DE FÉCONDITÉ DANS LE MINISTÈRE

Exemple du bienheureux Jean-Baptiste Vianney

Il n'y a, en vérité, qu'une chose qui unisse l'homme à Dieu, une seule qui le rende agréable à Dieu et en fasse un ministre non indigne de sa miséricorde: c'est la sainteté de la vie et des mœurs. Si cette sainteté, qui consiste surtout dans la connaissance suréminente de Jésus-Christ, manque au prêtre, tout lui manque. Car, sans elle, même les trésors d'une science remarquable (et Nous Nous efforçons Nous-même de la promouvoir dans le clergé), même l'habileté pratique et le savoir-faire, quoiqu'ils puissent être de quelque utilité à l'Église ou aux individus, sont fréquemment néanmoins la source de préjudices déplorables.

Mais un homme profondément saint, fût-il le dernier de tous, combien d'œuvres merveilleuses ne peut-il pas entreprendre et mener à bonne fin pour le salut du peuple de Dieu! De nombreux témoignages l'ont montré en tout temps. Nous en avons une preuve éclatante et dont le souvenir n'est pas éloigné dans Jean-Baptiste Vianney, ce parfait pasteur d'âmes, à qui Nous Nous réjouissons d'avoir Nous-même décerné les honneurs dus aux bienheureux.

La sainteté seule nous rend tels que l'exige notre vocation divine, c'est-à-dire des hommes crucifiés au monde et auxquels le monde soit crucifié; des hommes marchant dans une vie nouvelle, des hommes qui, selon le conseil de l'Apôtre ³¹, se montrent ministres de Dieu « par les travaux, par les veilles, par les jeûnes, par la chasteté, par la science, par la patience, par la suavité, par l'Esprit-Saint, par une charité sans feinte, par la sincérité du langage »; des hommes qui n'aspirent qu'aux biens célestes et travaillent de toutes leurs forces à y conduire le prochain.

LE PRÊTRE, HOMME DE PRIÈRE

SANS LA GRÂCE PAS DE SAINTETÉ

Mais parce que, comme personne ne l'ignore, la sainteté de vie est le fruit de notre volonté en tant que celle-ci est fortifiée par le secours de la grâce divine, Dieu a pourvu lui-même abondamment à ce que le don de sa grâce, si nous le voulions, ne nous fit jamais défaut; nous pouvons l'obtenir surtout par une prière assidue.

Il existe nécessairement entre la prière et la sainteté une dépendance telle que l'une ne peut, en aucune façon, exister sans l'autre.

A cet égard, elle est d'une vérité absolue, la parole de saint Jean Chrysostome: « J'estime qu'il est manifeste aux yeux de tous que vivre

vertueusement est tout simplement impossible sans le secours de la prière ³² »; saint Augustin conclut, de même, par ce trait: « Celui-ci sait bien vivre qui sait bien prier ³³. »

JÉSUS-CHRIST MODÈLE DE LA PRIÈRE

Ces enseignements, le Christ lui-même nous les a fermement inculqués, soit par ses fréquentes exhortations, soit principalement par ses exemples. En effet, pour prier il se retirait dans les déserts ou gravissait seul les montagnes; il passait des nuits entières absorbé dans la prière; il allait fréquemment au Temple, et même lorsque les foules se pressaient autour de lui, il priaït, les yeux levés au ciel; enfin, attaché à la croix, en pleine agonie, il supplia son Père avec larmes et en poussant un grand cri.

Considérons donc comme certain et bien établi que le prêtre, pour tenir dignement son rang et remplir son devoir, doit se consacrer avant tout à la prière. Trop souvent on a à déplorer qu'il le fasse plutôt par habitude que par ferveur; qu'il récite nonchalamment l'office aux heures fixées en n'y ajoutant qu'un petit nombre de prières et qu'ensuite il ne songe à conserver à Dieu aucun instant de la journée par de pieuses aspirations.

Le prêtre, en effet, beaucoup plus que tout autre, doit obéir au précepte du Christ: « Il faut toujours prier ³⁴ », précepte que saint Paul recommande très instamment: « Persévérez dans la prière, apportez-y de la vigilance avec des actions de grâces ³⁵; priez sans cesse ³⁶. »

Que d'occasions de s'élever vers Dieu se présentent, durant le jour, pour une âme possédée du désir de sa propre sanctification non moins que du salut du prochain! Les angoisses intimes, la violence et l'opiniâtreté des tentations, le manque de vertu, l'impuissance et la stérilité des œuvres, les péchés et les négligences sans nombre, la crainte enfin des jugements divins, tout nous excite vivement à pleurer en présence du Seigneur et, après avoir obtenu son secours, à nous enrichir facilement par l'acquisition de mérites.

Nous ne devons pas pleurer seulement à cause de nous. Dans ce déluge de crimes qui va se répandant et s'élargissant partout, c'est à nous surtout qu'il appartient d'implorer et de fléchir la divine clémence; c'est à nous de prier instamment le Christ qui, dans son immense bonté, nous prodigue toutes ses grâces dans son admirable sacrement: « Épargnez, Seigneur, épargnez votre peuple. »

IMPORTANCE CAPITALE DE LA MÉDITATION QUOTIDIENNE

Un point d'une grande importance, c'est que chaque jour un temps déterminé soit réservé à la méditation des vérités éternelles. Aucun prêtre ne peut s'en dispenser sans encourir un grave reproche de négligence et un dommage pour son âme. Saint Bernard, le très saint abbé, écrivant à Eugène III, jadis son élève, devenu depuis Pontife romain, l'avertissait franchement et instamment de ne jamais omettre la médi-

tation quotidienne des choses divines, de ne jamais prendre excuse des occupations multiples et très graves que comporte l'apostolat suprême. Il s'efforçait de justifier sa recommandation en énumérant avec une grande sagesse les avantages de cet exercice: « La méditation purifie la source d'où elle jaillit: l'esprit. Elle règle en outre les affections, dirige les actes, corrige les excès, gouverne les mœurs, rend la vie honnête et ordonnée; enfin, elle procure également la science des choses divines et des choses humaines. C'est elle qui précise ce qui est confus, resserre ce qui est relâché, rassemble ce qui est dispersé, scrute ce qui est caché, recherche ce qui est vrai, examine ce qui est vraisemblable, dévoile ce qui est déguisé et trompeur. C'est elle qui règle d'avance les actions et repasse ce qui a été fait, afin que rien ne reste dans l'esprit qui n'ait été corrigé ou ait besoin de l'être. C'est elle qui, dans la prospérité, pressent l'adversité et dans l'adversité demeure pour ainsi dire insensible; deux vertus dont l'une est la force et l'autre la prudence³⁷. » Cet ensemble de rares services que la méditation est appelée à nous rendre nous apprend et nous avertit combien elle nous est non seulement en tous points salutaire, mais absolument nécessaire.

En effet, quelque vénérables et augustes que soient les diverses fonctions du sacerdoce, il arrive pourtant qu'à force de les exercer ceux qui les accomplissent n'ont plus pour elles tout le respect religieux qu'elles méritent; et la ferveur diminuant peu à peu, ils se laissent aller facilement à la tiédeur, et, logiquement, au dégoût des choses les plus sacrées. Ajoutez que c'est une nécessité pour le prêtre de passer sa vie pour ainsi dire « au milieu d'une société mauvaise »; en sorte que, souvent, dans l'exercice même de sa charité pastorale, il doit redouter que l'inférieur serpent ne lui tende des pièges. Quoi d'étonnant! N'est-il pas trop naturel que même les âmes religieuses se souillent au contact de la poussière du monde?

Elle est donc manifeste, et combien grave, la nécessité urgente pour le prêtre de revenir chaque jour à la contemplation des vérités éternelles, afin de raffermir, par le renouvellement de vigueur qu'il y puise, son esprit et sa volonté contre toutes ces embûches.

En outre, il importe au prêtre d'être doué d'une certaine aptitude à s'élever et à tendre vers les choses du ciel, puisque son devoir rigoureux est de les goûter, les enseigner, les inculquer; puisqu'il doit ordonner toute sa vie d'une manière si surhumaine que, quoi qu'il fasse dans l'ordre de son saint ministère, il le fasse selon Dieu, sous l'inspiration et la direction de la foi. Ce qui surtout établit et maintient le prêtre dans cet état d'âme, dans cette union pour ainsi dire naturelle avec Dieu, c'est la pratique tutélaire de la méditation quotidienne; vérité tellement évidente pour tout homme sage qu'il est inutile d'insister plus longuement.

Nous pouvons emprunter la confirmation de ces vérités, confirmation pénible, assurément, à la vie des prêtres qui apprécient peu ou même prennent absolument en dégoût la méditation des choses divines. Ce sont,

en effet, des hommes en qui le sens du Christ, ce bien si précieux, s'est presque éteint; des hommes entièrement tournés vers les choses de la terre, en quête de frivolités, se perdant en commérages futiles, s'acquittant de leurs fonctions avec relâchement, froideur et peut-être indignité. Jadis imprégnés de l'onction sacerdotale toute récente, ils se préparaient avec soin à l'office, pour ne pas ressembler à des hommes qui tentent Dieu; ils choisissaient les temps les plus propices et les endroits les plus silencieux; ils s'appliquaient à scruter les divines révélations; ils louaient, ils gémissaient, ils tressaillaient, ils se répandaient en prières avec le psalmiste. Et maintenant, comme ils sont changés!

De même, ils ne gardent presque plus rien de telle piété vive qu'ils éprouvaient pour les mystères divins. Qu'ils étaient aimés alors, les tabernacles! Leur cœur palpait de se trouver auprès de la table du Seigneur et d'y attirer un nombre croissant d'âmes pieuses. Par quelle pureté, par quelles prières leur âme remplie de désir se préparait à la messe! Avec quel respect ils la célébraient, en observant dans leur intégrité majestueuse ces augustes cérémonies! Quelles expansions affectueuses dans l'action de grâces, et quelle heureuse effusion du parfum du Christ sur leur peuple!... « Rappelez-vous, Nous vous en supplions, bien-aimés Fils, rappelez-vous... ces jours d'autrefois ³⁸ »; votre âme brûlait alors, nourrie des ardeurs de la sainte méditation.

ERREUR DE CEUX QUI LA NÉGLIGENT SOUS PRÉTEXTE DE MINISTÈRE

Parmi ceux à qui pèse cette « récollection du cœur ³⁹ » ou qui la négligent, il n'en manque pas qui ne cherchent guère à dissimuler la pauvreté intime qui en résulte, et s'en excusent sous le prétexte qu'ils se sont jetés sans réserve dans le tourbillon du ministère pour rendre de multiples services au prochain.

Erreur lamentable! N'ayant pas l'habitude de converser avec Dieu, lorsqu'ils en parlent aux hommes ou leur donnent des conseils pour la pratique de la vie chrétienne, ils manquent totalement du souffle divin, en sorte que la parole évangélique semble presque morte en eux. Leur voix, si vantée qu'elle soit pour son habileté et son éloquence, ne rend nullement le son de la voix du Bon Pasteur que les brebis écoutent avec profit; elle résonne et se répand dans le vide, ce qui est parfois d'un fâcheux exemple, déshonore la religion et scandalise les bons.

Et il en est de même sur les autres terrains de leur activité; elle ne produit aucun effet sérieux, ou très éphémère, car il lui manque la rosée céleste qu'attire en abondance la « prière de celui qui s'humilie ⁴⁰ ».

AVEUGLEMENT DE CEUX QUI CONSIDÈRENT COMME PERDU LE TEMPS CONSACRÉ À LA PRIÈRE

Et ici Nous ne pouvons pas ne pas déplorer vivement la conduite de ceux qui, entraînés par de pernicieuses nouveautés, osent soutenir un avis opposé et considèrent comme perdu le temps consacré à la prière et à la méditation. O funeste aveuglement! Plût à Dieu que, s'examinant

consciencieusement, ils reconnaissent enfin à quoi aboutissent cette négligence et ce mépris de la prière. Quelle en est, en effet, la conséquence ? Un orgueil opiniâtre, dont naissent des fruits trop amers, que Notre cœur paternel se refuse à rappeler et désire absolument supprimer.

FASSE LE CIEL QUE TOUS LES ÉGARÉS REVIENNENT AU PLUS TÔT
DANS LE DROIT CHEMIN !

Dieu entende ce vœu ! Que, jetant sur les égarés un regard miséricordieux, il répande sur eux en telle abondance « l'esprit de grâce et de prière » qu'ils déplorent leur erreur, qu'ils rentrent de plein gré, à la joie de tous, dans les voies qu'ils ont eu tort de quitter et qu'ils les parcourent avec plus de prudence. Comme jadis l'Apôtre ⁴¹, Nous prenons Dieu à témoin que c'est avec le Cœur même de Jésus-Christ que Nous désirons les voir tous revenir.

Qu'ils gravent donc, et vous tous, Fils bien-aimés, gravez profondément en vous Notre exhortation, qui n'est autre que celle du Seigneur Jésus-Christ : « Considérez, veillez et priez ⁴². » Que chacun exerce principalement son activité dans l'application à méditer pieusement ; qu'il augmente en même temps sa confiance par cette demande persévérante : « Seigneur, apprenez-nous à prier ⁴³. » Nous avons, pour méditer, une raison spéciale, très importante : c'est la puissance de conseil et de vertu que nous y puiserons et qui nous est si utile pour la bonne direction des âmes, œuvre difficile entre toutes.

C'est à ce propos que saint Charles écrivait ce mémorable avis pastoral :

« Comprenez, mes Frères, que rien n'est aussi nécessaire à tous les ecclésiastiques que l'oraison mentale avant, pendant et après toutes nos actions. « Je chanterai, dit le prophète, et je comprendrai ⁴⁴. » Vous administrez les sacrements, ô mon Frère, méditez ce que vous faites ; vous célébrez la messe, méditez ce que vous offrez ; vous récitez l'office, méditez sur celui à qui vous vous adressez et sur ce que vous lui dites ; vous dirigez les âmes, méditez sur le sang qui les a purifiées ⁴⁵. »

LA LECTURE DES LIVRES PIEUX, SURTOUT DES LIVRES DIVINEMENT INSPIRÉS

C'est donc à bon droit que l'Église nous invite à répéter souvent ces pensées de David : « Bienheureux l'homme qui médite la loi du Seigneur, qui y fixe sa volonté jour et nuit ; tout ce qu'il fera lui réussira. »

Voici un dernier motif d'encouragement, aussi noble que tous les autres. Puisque le prêtre est appelé un « autre Christ », et l'est vraiment en vertu de la communication des pouvoirs, ne doit-il pas de fait et en tous points se rendre et paraître tel par l'imitation de ses actes ?... « Que notre principale étude soit donc de méditer la vie de Jésus-Christ ⁴⁶. »

Il importe beaucoup que le prêtre joigne à la méditation quotidienne des choses divines la lecture des livres pieux, surtout de ceux qui ont été divinement inspirés. C'est ce que saint Paul demandait à Timothée: « Applique-toi à la lecture ⁴⁷. » De même, saint Jérôme, instruisant Népotien de ce qui concerne la vie sacerdotale, le pressait « de ne jamais abandonner la lecture des saints livres »; et il en donnait la raison suivante: « Apprends ce que tu dois enseigner: acquiers la vraie doctrine qui a été enseignée, afin que tu sois en état d'exhorter selon la saine doctrine et de réfuter ceux qui la contredisent. » Quel profit, en effet, retirent les prêtres constamment fidèles à cette pratique! Avec quelle saveur ils prêchent le Christ! Comme, au lieu d'amollir et de flatter les esprits et les cœurs de leurs auditeurs, ils les poussent à devenir meilleurs et les portent à désirer les choses célestes!

Mais c'est encore à un autre titre, chers Fils, que le précepte du même saint Jérôme: « Que les Livres Saints soient toujours dans tes mains ⁴⁸ », peut être pour vous fécond en résultats.

Qui donc ignore l'influence immense qu'exerce sur l'esprit d'un ami la voix de l'ami qui l'avertit franchement, l'aide de ses conseils, le reprend, le relève, le détourne de l'erreur? « Bienheureux celui qui trouve un ami véritable... ⁴⁹; celui qui l'a trouvé a trouvé un trésor ⁵⁰. » Nous devons, dès lors, mettre les livres pieux au nombre de nos amis vraiment fidèles.

Car ils nous rappellent sévèrement à nos devoirs et aux prescriptions de la discipline légitime; ils réveillent dans nos cœurs les voix célestes qu'on voudrait étouffer; ils secouent la torpeur de nos bons propos; ils ne nous laissent pas endormir dans une tranquillité perfide; ils nous reprochent nos affections moins recommandables ou dissimulées; ils découvrent aux imprudents les dangers qui souvent les attendent. Ils nous rendent tous ces bons offices avec une bienveillance si discrète qu'ils sont pour nous non seulement des amis, mais encore, et de beaucoup, les meilleurs des amis. Nous pouvons en disposer à volonté; ils se tiennent pour ainsi dire à nos côtés, prêts à toute heure à subvenir aux besoins de nos âmes: leur voix n'est jamais dure; leurs conseils, jamais intéressés; leur parole, jamais timide ou mensongère.

NÉCESSITÉ DE METTRE LES LECTURES EN PRATIQUE

De nombreux et remarquables exemples démontrent l'efficacité très salutaire des livres pieux, mais elle apparaît surtout dans l'exemple de saint Augustin, car ce fut pour lui le point de départ de ses mérites immenses dans l'Église: « Prends, lis; prends, lis... Je pris (les Épîtres de l'apôtre saint Paul), j'ouvris et je lus en silence... Comme si la lumière qui donne la paix avait envahi mon esprit, toutes les ténèbres de mes doutes se dissipèrent ⁵¹. »

Au contraire, il arrive, hélas! trop fréquemment de nos jours, que des membres du clergé se laissent peu à peu envahir par les ténèbres du doute et s'engagent dans les voies perverses du siècle, surtout parce qu'ils préfèrent aux livres pieux et divins toutes sortes de livres très différents et une multitude de journaux qui répandent à profusion l'erreur subtile et la corruption.

Tenez-vous sur vos gardes, Fils bien-aimés: ne vous fiez pas à votre âge avancé, ne vous laissez pas abuser par cette espérance illusoire que vous pourrez ainsi pourvoir au bien commun d'une manière plus efficace. Ne sortez pas soit des limites tracées par les lois de l'Église, soit de celles que reconnaissent la prudence et l'amour que l'on doit avoir pour soi-même. Quiconque, en effet, laisse une seule fois son esprit s'imprégner de ces poisons échappera très rarement aux conséquences désastreuses du fléau dont il aura introduit le germe.

Or, le profit que le prêtre attend soit de ses lectures pieuses, soit de la méditation des choses célestes, sera certainement plus abondant s'il a recours à une sorte de critérium lui permettant de reconnaître s'il s'applique dans un esprit vraiment religieux à faire passer dans la pratique de sa vie ses lectures et ses méditations.

IMPORTANCE DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE

Rien de mieux sous ce rapport que l'excellent conseil que donne saint Jean Chrysostome principalement aux prêtres. Chaque jour, à l'approche de la nuit, avant que le sommeil ne vienne, « fais comparaître en jugement ta conscience, demande-lui qu'elle te rende ses comptes, et si tu as conçu de mauvais desseins durant le jour..., perce-les, déchire-les et fais-en pénitence ⁵² ».

Combien cet exercice est opportun et fécond pour la vertu chrétienne, les maîtres les plus sages de la vie spirituelle le démontrent excellemment par les meilleures raisons et exhortations. Il Nous plaît de citer ce passage remarquable de la règle de saint Bernard: « En investigateur diligent de ta pureté d'âme, sou mets ta vie à un examen quotidien. Recherche avec soin en quoi tu as gagné, en quoi tu as perdu... Applique-toi à te connaître toi-même... Mets sous tes yeux tous tes manquements. Mets-toi en face de toi-même comme en face d'un autre, et dans cet état, frappe-toi la poitrine ⁵³. »

Ce serait une honte, en vérité, que sur ce point se vérifiât la parole du Christ: « Les enfants du siècle sont plus sages que les enfants de lumière ⁵⁴. » Voyez, en effet, avec quelle application ils s'occupent de leurs affaires: comme ils font souvent la balance de leurs dépenses et de leurs recettes; avec quelle attention et quelle rigueur ils établissent leurs comptes; combien ils s'affligent de leurs pertes et s'excitent eux-mêmes vivement à les réparer. Quant à nous, qui peut-être brûlons du désir d'arriver aux honneurs, d'accroître notre patrimoine, d'obtenir unique-

ment de la renommée et de la gloire par notre science, nous traitons avec mollesse et dégoût la plus importante et la plus difficile de toutes les affaires, à savoir l'acquisition de la sainteté. A peine, de temps en temps, nous recueillons-nous et examinons-nous notre âme; dès lors, celle-ci croît d'une façon tout à fait désordonnée comme la vigne du paresseux, dont il est écrit: « J'ai traversé le champ du paresseux et le vignoble de l'insensé; et les orties l'avaient entièrement envahi, les épines en couvraient la surface et le mur de pierres était écroulé ⁵⁵. » Cette situation s'aggrave du fait que les mauvais exemples qui mettent en péril la vertu même du prêtre vont se multipliant autour de lui; de sorte qu'il doit redoubler chaque jour de vigilance et d'efforts généreux. Il est d'expérience que celui qui se livre fréquemment à un sévère examen de ses pensées, de ses paroles et de ses actions, a plus de force pour détester et fuir le mal en même temps que plus de zèle et d'ardeur pour le bien.

Conséquences néfastes de son omission

Il est également démontré par l'expérience qu'il s'expose généralement à des inconvénients et à des dommages, celui qui évite ce tribunal où la justice siège comme juge et devant lequel comparait la conscience, à la fois accusée et accusatrice. En lui vous cherchiez vainement cette circonspection, si appréciée chez le chrétien, et qui lui fait éviter les moindres fautes; cette délicatesse de l'âme, qui convient tout particulièrement au prêtre, et qui s'effarouche de la plus légère offense envers Dieu. Bien plus, cette incurie et cet abandon de soi-même s'aggravent parfois au point de lui faire même négliger le sacrement de pénitence, par lequel le Christ a le plus efficacement pourvu, dans son insigne miséricorde, à la faiblesse humaine.

On ne saurait nier, et il faut le déplorer amèrement, qu'il n'est pas rare le cas de celui qui détourne les autres du péché par une prédication enflammée, et qui ne craint rien de pareil pour lui-même et s'endurcit dans ses fautes; qui exhorte et presse les autres de laver sans retard par le rite sacramentel les souillures de leur âme, et qui s'en acquitte lui-même avec une telle indolence qu'il attend des mois entiers pour le faire; qui sait répandre l'huile et le vin salutaire sur les plaies d'autrui, et qui, blessé lui-même et gisant sur le chemin, ne se préoccupe pas de faire appel à la main secourable d'un frère qui est presque à côté de lui. Hélas! combien il en est résulté et il en résulte encore aujourd'hui, çà et là, d'indignités à l'égard de Dieu et de l'Église, de maux pour le peuple chrétien et de honte pour le sacerdoce!

Et Nous, chers Fils, tandis que par devoir de conscience Nous méditons sur ces choses, Notre âme se remplit d'amertume et Notre voix éclate en gémissements. Malheur au prêtre qui ne sait pas tenir son rang et qui souille par ses infidélités le nom du Dieu saint à qui il doit être consacré! La corruption de ceux qui ont été très bons est la pire: « Su-

blime est la dignité des prêtres, mais profonde est leur déchéance s'ils pèchent; réjouissons-nous de leur progrès, mais tremblons pour leur chute: celui qui s'est élevé sur les hauteurs cause moins de joie que n'excite de tristesse celui qui est tombé des sommets ⁵⁶! »

Malheur donc au prêtre qui, oublieux de lui-même, perd le goût de la prière; qui dédaigne de donner à son âme l'aliment des lectures de piété; qui ne fait jamais un retour sur lui-même pour écouter la voix accusatrice de sa conscience! Ni les blessures de son âme qui vont s'envenimant, ni les gémissements de l'Église sa mère ne toucheront le malheureux, jusqu'à ce que s'abattent sur lui ces terribles menaces: « Aveugle l'esprit de ce peuple, rends ses oreilles dures et ferme-lui les yeux de peur qu'il ne voie de ses yeux, qu'il n'entende de ses oreilles, qu'il ne comprenne, qu'il ne se convertisse et que je ne le guérisse ⁵⁷. »

Que le Dieu riche en miséricorde écarte de chacun de vous, chers Fils, ce triste oracle; ce Dieu qui voit Notre cœur, qui le sait exempt d'amertume envers qui que ce soit, mais rempli d'un amour de pasteur et de père envers tous: « Quelle est, en effet, notre espérance ou notre joie, ou notre couronne de gloire? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant Jésus-Christ Notre-Seigneur ⁵⁸? »

Mais vous voyez vous-mêmes, qui que vous soyez, quels temps sont survenus pour l'Église par un secret dessein de Dieu. Considérez de même et méditez à quel point le devoir qui vous lie est sacré, afin qu'après avoir été honorés par elle d'une si haute dignité vous vous efforciez d'être auprès d'elle, de l'assister dans ses épreuves.

PLUS QUE JAMAIS LE PRÊTRE DOIT DE NOS JOURS ÊTRE EXEMPLAIRE

C'est pourquoi, maintenant plus que jamais, le clergé a besoin avant tout d'une vertu qui ne soit pas ordinaire, d'une vertu absolument exemplaire, ardente, active, tout à fait disposée enfin à faire de grandes choses et à souffrir beaucoup pour le Christ. Et il n'y a rien que Nous demandions à Dieu et que Nous vous souhaitions avec plus d'ardeur à tous et à chacun de vous.

Chaste, obéissant, fidèle au Siège Apostolique

Qu'en vous donc resplendisse d'un éclat inaltérable la chasteté, le plus bel ornement de notre ordre sacerdotal; par la beauté de cette vertu, de même que le prêtre devient semblable aux anges, ainsi il apparaît plus digne de la vénération du peuple chrétien et produit en plus grande abondance des fruits de salut. Que le respect et l'obéissance, promis solennellement par lui à ceux que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Église, se fortifient et s'accroissent continuellement; surtout que les esprits et les cœurs resserrent chaque jour davantage les liens de la fidélité et de la soumission qui sont dues à si bon droit au Siège Apostolique.

Charitable

Qu'en vous tous règne une charité qui ne recherche en rien son propre avantage, afin qu'après avoir maîtrisé en vous les aiguillons de la jalousie et de l'ambition cupide qui harcèlent les hommes, tous vos efforts concourent, dans une fraternelle émulation, à l'accroissement de la gloire divine.

« La grande multitude des malades, des aveugles, des boiteux, des paralytiques », cette multitude si malheureuse attend les bienfaits de votre charité; elles les attendent surtout, ces masses de jeunes gens, espoir très cher de la société et de la religion, entourés qu'ils sont de toutes parts de pièges et d'occasions de corruption.

Ardent à enseigner le catéchisme

Appliquez-vous avec ardeur non seulement à enseigner le catéchisme, ce que Nous vous recommandons de nouveau instamment, mais aussi à bien mériter de tous par tous les moyens que vous suggéreront votre prudence et votre zèle. Soit que vous assistiez, soit que vous préserviez, soit que vous guérissiez, soit que vous apaisiez, vous n'aurez pas d'autre dessein ni de plus ardent désir que de gagner ou de conserver des âmes à Jésus-Christ. Oh! avec quelle activité, quelles fatigues et quelle assurance ses ennemis agissent et s'appliquent pour la perte d'un si grand nombre d'âmes!

L'Église catholique se réjouit et se glorifie, par-dessus tout, du dévouement si digne d'éloges avec lequel son clergé annonce la paix chrétienne et apporte le salut et la civilisation aux peuples sauvages. Grâce à ses immenses travaux, souvent même au prix de son sang, le royaume du Christ s'étend de jour en jour parmi ces peuples, et la foi chrétienne retire de ses triomphes une nouvelle splendeur.

Que si, chers Fils, en retour des services que vous aurez rendus sous l'inspiration de votre dévouement, on vous jalouse, on vous accable de reproches, on vous calomnie, ainsi qu'il arrive trop souvent, ne vous laissez pas abattre par la tristesse, « ne vous laissez pas de faire le bien ⁵⁹ ».

Ayez devant les yeux ces phalanges d'hommes, aussi remarquables par leur nombre que par leurs mérites, qui, à l'imitation des apôtres, au milieu des opprobres les plus cruels supportés pour le nom du Christ, « allaient joyeusement, bénissant ceux qui les maudissaient ».

Car nous sommes les fils et les frères des saints, dont les noms resplendissent au livre de vie et dont l'Église célèbre les mérites: « Ne portons pas atteinte à notre gloire en commettant un crime ⁶⁰! »

Lorsque l'esprit de la vocation sacerdotale sera renouvelé et accru chez tous les membres du clergé, Nos autres projets de réforme, quels qu'ils soient, seront, avec l'aide de Dieu, beaucoup plus efficaces.

CONCLUSION : CONSEILS PRATIQUES

C'est pourquoi il Nous a paru bon d'ajouter à ce que Nous avons déjà dit plus haut quelques conseils pratiques qui vous aideront à conserver et à entretenir cette vocation.

FAIRE LA RETRAITE ANNUELLE

En premier lieu, il est un exercice que tous reconnaissent et considèrent comme avantageux, mais que tous ne pratiquent pas également, c'est la retraite, pendant laquelle l'âme s'adonne aux exercices dits spirituels; elle doit être annuelle, autant que possible, et se faire soit individuellement, soit, de préférence, en commun, ce second mode étant ordinairement plus fécond en résultats, sous réserve, toutefois, des prescriptions épiscopales.

Nous-même avons déjà fait ressortir les avantages de cette institution lorsque Nous avons pris, dans le même ordre d'idées, certaines décisions relatives à la discipline du clergé romain ⁶¹.

FAIRE LA RETRAITE MENSUELLE

Et il ne sera pas moins profitable aux âmes qu'une retraite de ce genre ait lieu chaque mois, pendant quelques heures, en particulier ou en commun. Nous sommes heureux de constater que cet usage a été introduit en plusieurs endroits, avec l'approbation des évêques et parfois même sous leur présidence.

S'INSCRIRE À DES ASSOCIATIONS SACERDOTALES

Nous avons à cœur aussi de recommander aux prêtres d'établir entre eux, ainsi qu'il convient à des frères, une certaine union plus étroite, avec l'approbation et sous la direction épiscopale. Il convient sans doute qu'ils se groupent en association, soit pour s'assurer mutuellement des ressources dans le malheur, soit pour défendre l'intégrité de leur honneur et de leurs fonctions contre les embûches des adversaires, soit pour tout autre motif analogue. Mais il leur importe bien davantage de s'associer en vue du développement de la science sacrée et surtout dans le but de s'appliquer avec une ferveur plus grande aux devoirs de leur sainte vocation et de mieux travailler au salut des âmes en mettant en commun leurs idées et leurs efforts. Les annales de l'Église attestent qu'aux époques où les prêtres vivaient partout en commun, ce genre d'association fut fécond en heureux résultats. Pourquoi ne pourrait-on pas rétablir à notre époque quelque chose de semblable, en tenant compte de la diversité des pays et des obligations ?

Ne pourrait-on pas en attendre à bon droit — et l'Église s'en réjouirait — les mêmes avantages qu'autrefois ?

En fait, il ne manque pas d'associations de cette sorte munies de l'approbation des évêques, et qui sont d'autant plus utiles que l'on y entre plus vite au début même du sacerdoce. Nous en avons Nous-même, au cours de notre épiscopat, encouragé une dont l'expérience Nous avait montré les avantages et que Nous continuons encore maintenant à entourer, ainsi que d'autres semblables, de Notre bienveillance toute particulière.

Ces adjuvants de la grâce sacerdotale et ceux du même genre qu'une prudence éclairée suggérera aux évêques, suivant les circonstances, vous devez, chers Fils, les apprécier et les utiliser de telle sorte que, de jour en jour, « vous marchiez plus dignement dans le chemin de la vocation à laquelle vous avez été appelés⁶² », faisant honneur à votre ministère et accomplissant en vous la volonté de Dieu, c'est-à-dire « votre sanctification ».

Tel est, en effet, l'objet principal de Nos pensées et de Nos sollicitudes; les yeux levés au ciel, Nous renouvelons souvent, pour tout le clergé, la supplication même de Jésus-Christ: « Père saint, sanctifiez-les⁶³. »

Nous nous réjouissons à la pensée qu'un très grand nombre de fidèles de toute condition, se préoccupant vivement de votre bien et de celui de l'Église, s'unissent à Nous dans cette prière; il ne Nous est pas moins agréable de savoir qu'il y a aussi beaucoup d'âmes généreuses, non seulement dans les cloîtres, mais encore au milieu même de la vie du siècle, qui, dans une oblation ininterrompue, se présentent en victimes saintes à Dieu dans ce but.

*Que le Très-Haut répande sur le clergé tous les trésors de grâces
que renferme le Cœur très pur de son Fils bien-aimé*

Que le Très-Haut agrée, comme un suave parfum, leurs prières pures et sublimes, et qu'il ne dédaigne pas Nos très humbles supplications; que dans sa miséricorde et sa Providence il Nous vienne en aide, Nous l'en supplions, et qu'il répande sur tout le clergé les trésors de grâces, de charité et de toute vertu que renferme le Cœur très pur de son Fils bien-aimé.

Enfin, il Nous est doux, chers Fils, de vous exprimer de tout cœur Notre reconnaissance pour les souhaits de bonheur que vous Nous avez offerts, inspirés diversement par votre piété filiale à l'approche du cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce: les vœux qu'en retour Nous formons pour vous, Nous voulons les confier à l'auguste Vierge Marie, Reine des apôtres, afin qu'ils se réalisent plus pleinement.

Celle-ci, en effet, a montré par son exemple aux apôtres, en ces heureux commencements du sacerdoce, comment ils devaient être assidus à la prière commune, jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la vertu d'en haut; et cette vertu, elle la leur a obtenue certainement, par ses prières, en bien

plus grande abondance, en même temps qu'elle l'a accrue et fortifiée par ses conseils, pour la plus grande fécondité de leurs travaux.

En attendant, Nous souhaitons, chers Fils, que la paix du Christ triomphe dans vos cœurs avec la joie du Saint-Esprit; ayez-en pour gage la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons à tous très affectueusement.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 4 août 1908, au début de la sixième année de Notre Pontificat.

PIE X, *Pape.*

NOTES

1. *Hebr.*, XIII, 17.
2. *I Tim.*, VI, 11.
3. *Ephes.*, IV, 23-24.
4. *Dan.*, III, 39.
5. *Coloss.*, I, 10.
6. *Hebr.*, V, 1.
7. *Tit.*, I, 16.
8. *Act.*, I, 1.
9. *Matth.*, V, 13.
10. *I Cor.*, IV, 1.
11. *II Cor.*, V, 20.
12. *Joan.*, XV, 15, 16.
13. *Hebr.*, VII, 26.
14. S. IO. CHRYSOST., *Hom. LXXXII in Matth.*, n° 5.
15. *Ps.* XV, 5.
16. Ep. LII, *ad Nepotianum*, n. 5.
17. *Coloss.*, I, 28.
18. Sess. XXII, *De reform.*, c. 1.
19. *Ps.* XCII, 5.
20. Ep. *Testem benevolentiae* ad Archiep. Baltimor., 22 janvier 1899.
21. *Rom.*, VIII, 29.
22. *Hebr.*, XIII, 8.
23. *Matth.*, XI, 29.
24. *Philipp.*, II, 8.
25. *Gal.*, V, 24.
26. *Matth.*, XVI, 24.
27. *Matth.*, XX, 1.
28. *Act.*, X, 38.
29. *I Cor.*, III, 7.
30. *I Cor.*, I, 27-28.
31. *II Cor.*, VI, 5 et seq.
32. *De precatione*, orat. I.
33. Hom. VI, ex. 50.
34. *Luc.*, XVIII, 1.
35. *Coloss.*, IV, 2.
36. *Thess.*, V, 17.
37. *De Consid.*, I, I, c. VII.
38. *Hebr.*, X, 32.
39. *Jer.*, XII, 11.
40. *Eccl.*, XXXV, 21.

41. *Philipp.*, I, 8.
42. *Marc.*, XIII, 33.
43. *Luc.*, XI, 1.
44. *Ps. c.*, 1-2.
45. *Ex oration. ad clericum.*
46. *De Imitat. Chr.*, I, 1.
47. *I Tim.*, IV, 13.
48. *EP. LVIII ad Poulinem.*, n. 6.
49. *Eccli.*, XXV, 12.
50. *Eccli.*, VI, 14.
51. *Conf.*, I. VIII, c. XII.
52. *Exposit. in Ps. IV*, n° 8.
53. *Meditationes piissimae*, c. v, *De quotid. sui ipsius exam.*
54. *Luc.*, XVI, 8.
55. *Prov.*, XXIV, 30-31.
56. S. HIERON., in *Ezech.*, I. XIII, c. XLIV, v. 30.
57. *Is.*, VI, 10.
58. *I Thess.*, II, 19.
59. *II Thess.*, III, 13.
60. *I Macch.*, IX, 10.
61. *Ep. Experiendo*, ad Card. in Urbe Vicarium, 27 dec. 1904 (*Actes de S. S. Pie X*, IV, pp. 208-213).
62. *Ephes.*, IV, 1.
63. *Joan.*, XVII, 11, 17.

ENCYCLIQUE

« Ad catholici sacerdotii fastigium »

de S. S. Pie XI¹

(20 décembre 1935)

PIE XI, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

PRÉAMBULE :

LA PRÉDILECTION DU PAPE POUR LE SACERDOCE

Depuis que par un mystérieux dessein de la divine Providence Nous sommes vu élevé à ce sommet suprême du sacerdoce catholique, Nous n'avons jamais cessé de consacrer Nos soins les plus empressés et les plus affectueux, parmi les innombrables fils que Dieu Nous a donnés, à ceux qui, revêtus du caractère sacerdotal, ont la mission d'être « le sel de la terre et la lumière du monde² », et d'une manière encore plus spéciale à ceux qui sont élevés à l'ombre du sanctuaire et se préparent à cette très noble mission.

Déjà dans les premiers mois de Notre Pontificat, avant même d'adresser Notre parole solennelle à tout l'univers catholique³, Nous sommes empressé, par la lettre apostolique *Officiorum omnium* du 1^{er} août 1922, adressée à Notre très cher Fils le cardinal préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités⁴, de tracer les directives dont doit s'inspirer la formation sacerdotale des jeunes lévites. Et toutes les fois que la sollicitude pastorale Nous pousse à considérer d'une façon plus particulière les intérêts de l'Église, Notre attention, avant toute autre chose, se dirige vers les prêtres et les clercs, qui forment toujours l'objet principal de Nos soins.

De cet intérêt spécial que Nous portons au sacerdoce, sont la preuve éloquente les nombreux séminaires que Nous avons érigés, là où ils n'existaient pas encore, ou bien munis, et non sans grande dépense, d'édifices nouveaux et imposants, ou bien mieux pourvus de moyens et de personnes qui leur permettent d'atteindre plus dignement leur but évvé.

1. La traduction française que nous publions a été empruntée à la *Documentation catholique*, qui l'avait reproduite d'une brochure de 40 pages, éditée par la Typographie polyglotte vaticane (1935).

Les sous-titres ne figurent pas dans la brochure; ils ont été ajoutés par la *Documentation catholique*.

Si ensuite, à l'occasion de Notre jubilé sacerdotal, Nous avons consenti à ce que l'on fêtât solennellement cet heureux anniversaire, et si avec une paternelle complaisance Nous avons secondé les manifestations d'affection filiale qui Nous venaient de toutes les parties du monde, ce fut parce que, plus que comme un hommage à Notre personne, Nous considérons cette célébration comme une juste exaltation de la dignité et du caractère sacerdotal.

Et encore la réforme des études dans les Facultés ecclésiastiques, que Nous avons décrétée par la Constitution apostolique *Deus scientiarum Dominus* du 24 mai 1931, fut voulue par Nous surtout dans le but d'accroître et d'élever toujours davantage la culture et la science des prêtres ⁵.

IMPORTANCE VITALE DU SACERDOCE

Mais le sujet est d'une importance si grande, on pourrait dire universelle, qu'il Nous semble opportun de le traiter plus expressément dans cette lettre encyclique, afin que non seulement ceux qui déjà possèdent le don inestimable de la foi, mais encore tous ceux qui avec droiture et sincérité de cœur recherchent la vérité, reconnaissent la sublimité du sacerdoce catholique et sa mission providentielle dans le monde, et pardessus tout afin que ceux qui y sont appelés le reconnaissent et l'apprécient; sujet particulièrement opportun à la fin de cette année qui, à Lourdes, aux purs rayons de l'Immaculée et dans la ferveur du Triduum eucharistique ininterrompu, a vu le sacerdoce catholique de toute langue et de tout rite, auréolé d'une lumière divine dans la splendide clôture du Jubilé de la Rédemption étendu de la ville de Rome à l'univers catholique, de cette Rédemption dont Nos prêtres chers et vénérés sont les ministres, jamais plus actifs et bienfaisants qu'en cette Année sainte extraordinaire, par laquelle on célébrait aussi le XIX^e centenaire de l'institution du sacerdoce, comme Nous l'avons dit dans la Constitution apostolique *Quod super* ⁶.

Et, de plus, comme cette encyclique se lie harmonieusement à Nos précédentes par lesquelles Nous avons voulu projeter la lumière de la doctrine catholique sur les plus graves problèmes qui travaillent la vie moderne, Nous avons conscience de donner à Nos enseignements solennels un complément opportun. En effet, le prêtre est par vocation et par commandement divin l'apôtre principal et le promoteur infatigable de l'éducation chrétienne de la jeunesse ⁷; le prêtre, au nom de Dieu, bénit le mariage chrétien et en défend la sainteté et l'indissolubilité contre les attentats et les déviations suggérés par la cupidité et la sensualité ⁸; le prêtre porte la plus solide contribution à la solution ou, du moins, à l'atténuation des conflits sociaux ⁹, en prêchant la fraternité chrétienne, en rappelant à tous les devoirs mutuels de la justice et de la charité évangélique, en pacifiant les esprits aigris par le malaise moral et économique, en montrant aux riches et aux pauvres les uniques biens

véritables auxquels tous peuvent et doivent aspirer; le prêtre finalement est le plus efficace héraut de cette croisade d'expiation et de pénitence à laquelle Nous avons invité tous les gens de bien pour réparer les blasphèmes, les turpitudes et les crimes qui déshonorent l'humanité à l'heure présente ¹⁰, une heure qui, comme peu d'autres dans l'histoire, a grandement besoin de la Miséricorde divine et de ses pardons. Et les ennemis de l'Église savent bien l'importance vitale du sacerdoce, contre lequel précisément, comme Nous l'avons déjà déploré pour Notre cher Mexique ¹¹, ils dirigent en premier lieu leurs coups, afin de le supprimer et se frayer la voie à la destruction, toujours désirée et jamais obtenue, de l'Église elle-même.

I. — SACERDOCE CATHOLIQUE

« ALTER CHRISTUS »

Le genre humain a toujours éprouvé le besoin d'avoir des prêtres, c'est-à-dire des hommes qui, par une mission officielle à eux confiée, soient des médiateurs entre Dieu et les hommes, et qui, consacrés entièrement à cette médiation, en fassent la tâche de leur vie, choisis pour offrir à Dieu des prières officielles et des sacrifices au nom de la société, qui, elle aussi, comme telle, a l'obligation de rendre à Dieu un culte public et social, de reconnaître en lui le suprême Seigneur et le premier principe, de tendre à lui comme à sa fin dernière, en le remerciant et en cherchant à se le rendre propice. En fait, chez tous les peuples dont nous connaissons les usages, lorsque du moins ils ne sont pas contraints par la violence à aller contre les lois les plus sacrées de la nature humaine, on trouve des prêtres, quoique souvent au service de fausses divinités; partout où l'on professe une religion, partout où se dressent des autels, il y a également un sacerdoce, entouré de marques spéciales d'honneur et de vénération.

Mais à la splendeur de la révélation divine, le prêtre apparaît revêtu d'une dignité beaucoup plus grande, déjà annoncée de loin par la mystérieuse et vénérable figure de Melchisédech ¹², prêtre et roi, que rappelle saint Paul, en le rapprochant de la personne et du sacerdoce de Jésus-Christ lui-même ¹³. Le prêtre, suivant la magnifique définition qu'en donne le même saint Paul, est, sans doute, un homme « choisi parmi les hommes », mais « établi pour les hommes dans les choses qui regardent Dieu ¹⁴ »: sa fonction n'a pas pour objet les choses humaines et transitoires, aussi hautes et estimables puissent-elles sembler, mais les choses divines et éternelles; choses dont, par ignorance, on peut se moquer et que l'on peut mépriser, auxquelles aussi on peut faire obstacle avec une malice et une fureur diaboliques, comme une triste expérience l'a souvent prouvé et le prouve même aujourd'hui, mais qui occupent toujours la première place dans les aspirations individuelles et sociales de l'humanité,

cette humanité qui sent irrésistiblement qu'elle est faite pour Dieu et ne peut se reposer qu'en lui.

Dans la loi mosaïque, au sacerdoce institué par une disposition divine positive promulguée par Moïse sous l'inspiration de Dieu, sont minutieusement assignés ses devoirs, ses fonctions et ses rites déterminés. Il semble que Dieu dans sa sollicitude ait voulu imprimer dans l'esprit encore primitif du peuple hébreu une grande idée centrale qui, dans l'histoire du peuple élu, répandit sa lumière sur tous les événements, les lois, les dignités, les emplois: l'idée de sacrifice et de sacerdoce, afin que par la foi dans le Messie futur cette idée devint source d'espérance, de gloire, de force et de libération spirituelle. Le temple de Salomon, admirable de richesse et de splendeur, et encore plus admirable dans son ordonnance et dans ses rites, élevé à l'unique vrai Dieu comme tabernacle de la divine Majesté sur la terre, était aussi un poème très élevé chanté en l'honneur de ce sacrifice et de ce sacerdoce, qui, n'étant pourtant qu'une ombre et un symbole, renfermait un mystère assez grand pour faire incliner avec respect le vainqueur Alexandre le Grand devant la figure hiératique du Grand Prêtre¹⁵; et Dieu lui-même faisait sentir sa colère au roi impie Balthazar, parce que dans une orgie il avait profané les vases sacrés du temple¹⁶. Et cependant ce sacerdoce ancien tirait uniquement sa majesté et sa gloire du fait qu'il était une préfiguration du sacerdoce chrétien, du sacerdoce du Nouveau et éternel Testament, confirmé par le sang du Rédempteur du monde, de Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme!

L'Apôtre des Gentils résume en termes lapidaires tout ce qu'on peut dire au sujet de la grandeur, de la dignité et des devoirs du sacerdoce chrétien, en écrivant: « Que l'homme vous regarde comme des ministres du Christ et des dispensateurs des mystères divins¹⁷. » Le prêtre est ministre de Jésus-Christ; donc instrument entre les mains du divin Rédempteur pour la continuation de son œuvre rédemptrice dans toute son universalité mondiale et sa divine efficacité, pour la construction de cette œuvre admirable qui transforma le monde; bien plus, le prêtre, comme avec raison on a coutume de le dire, est vraiment « un autre Christ », parce qu'il continue en quelque manière Jésus-Christ même: « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie¹⁸ », continuant lui aussi, comme Jésus, à rendre, selon le chant des anges, « gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur terre aux hommes de bonne volonté¹⁹ »

POUVOIRS INEFFABLES

Et en premier lieu, comme l'enseigne le Concile de Trente, Jésus-Christ pendant la dernière Cène institua le sacrifice et le sacerdoce de la Nouvelle Alliance: « Notre Dieu et Seigneur, bien que devant s'offrir lui-même par sa mort sur l'autel de la Croix à Dieu son Père pour y opérer la rédemption éternelle, cependant parce que son sacerdoce ne

devait pas s'éteindre par sa mort, à la dernière Cène, la nuit où il était livré, voulant laisser à son épouse bien-aimée l'Église un sacrifice visible, comme l'exige la nature des hommes, sacrifice qui serait la représentation de ce sacrifice sanglant qu'il allait accomplir sur la croix, voulant que le souvenir en demeurât jusqu'à la fin des siècles, et que sa vertu fût appliquée en rémission de ces péchés que nous commettons tous les jours, se déclarant prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech, offrit à Dieu le Père son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin, et sous les symboles de ces mêmes espèces les présenta, pour qu'ils les prissent aux apôtres qu'il constituait alors prêtres du Nouveau Testament, et à eux et à leurs successeurs dans le sacerdoce, il commanda de les offrir par ces mots: « Faites ceci en mémoire de moi ²⁰. »

Depuis lors, les apôtres et leurs successeurs dans le sacerdoce commencèrent à élever vers le ciel cette « oblation pure » prédite par Malachie ²¹, grâce à laquelle le nom de Dieu est grand parmi les nations et qui, offerte désormais dans toutes les parties de la terre, et à chaque heure du jour et de la nuit, continuera à l'être d'une façon permanente jusqu'à la fin du monde. C'est un vrai sacrifice et non un pur symbole, qui a une réelle efficacité pour la réconciliation des pécheurs avec la divine Majesté, « car le Seigneur, apaisé par cette oblation, accorde la grâce et le don de la pénitence et pardonne des péchés et des crimes énormes ²² ». Le même Concile nous en dit la raison par ces paroles: « Il y a en effet une seule et même hostie, une même personne qui s'offre maintenant par le ministère des prêtres et qui s'est offerte autrefois sur la croix; seule la manière de l'offrir est différente ²³. »

Là apparaît lumineuse l'ineffable grandeur du sacerdoce humain, qui a pouvoir sur le corps même de Jésus-Christ, le rendant présent sur nos autels et au nom du Christ lui-même l'offrant en victime infiniment agréable à la divine Majesté. « Chose admirable, s'écrie justement saint Jean Chrysostome, chose admirable qui nous frappe d'étonnement ²⁴! »

Outre ce pouvoir qu'il exerce sur le corps réel du Christ, le prêtre a reçu d'autres pouvoirs très hauts et sublimes sur son corps mystique. Nous n'avons pas besoin, Vénérables Frères, de Nous étendre sur cette belle doctrine du corps mystique de Jésus-Christ, si chère à saint Paul; cette belle doctrine qui Nous montre la personne du Verbe fait chair unie à tous ses frères chez qui se répand l'influence surnaturelle qui dérive de lui, formant avec lui comme Chef un seul corps dont ils sont les membres. Or, le prêtre est constitué « dispensateur des mystères divins ²⁵ » en faveur de ses membres du corps mystique de Jésus-Christ, puisqu'il est le ministre ordinaire de presque tous les sacrements qui sont les canaux par lesquels coule pour le bien de l'humanité la grâce du Rédempteur. Le chrétien, presque à tous les moments importants de sa carrière mortelle, trouve à ses côtés le prêtre pour lui communiquer ou accroître en lui avec le pouvoir reçu de Dieu cette grâce, qui est la vie surnaturelle. A peine est-il né à la vie du temps, le prêtre le fait renaître par le baptême

à une vie plus noble et plus précieuse, la vie surnaturelle, et il le fait fils de Dieu et de l'Église de Jésus-Christ; pour le fortifier et le préparer à combattre généreusement dans les luttes spirituelles, un prêtre, revêtu d'une dignité spéciale, le fait soldat du Christ par la confirmation; dès qu'il est capable de discerner et de goûter le pain des anges, le prêtre le lui donne, nourriture vivante et vivifiante descendue du ciel; s'il est tombé, le prêtre le relève au nom de Dieu et avec lui le réconcilie par la pénitence; si Dieu l'appelle à former une famille et à collaborer avec lui à la transmission de la vie humaine dans le monde, pour augmenter d'abord le nombre des fidèles sur la terre et ensuite celui des élus du ciel, le prêtre est là pour bénir son mariage et ses chastes amours; et quand le chrétien, parvenu au seuil de l'éternité, a besoin de force et de courage avant de se présenter au tribunal du Juge divin, le prêtre s'incline sur les membres endoloris du malade, il le consacre de nouveau et le fortifie par l'extrême-onction. Après avoir ainsi accompagné le chrétien à travers le pèlerinage terrestre jusqu'aux portes du ciel, le prêtre accompagne son corps à la sépulture avec les rites et les prières de l'espérance immortelle, et il suit son âme au delà du seuil de l'éternité pour lui donner l'aide des suffrages chrétiens, si jamais elle a encore besoin d'être purifiée et soulagée. Ainsi du berceau à la tombe, ou plutôt jusqu'au ciel, le prêtre est auprès des fidèles guide, réconfort, ministre du salut, distributeur de grâces et de bénédictions.

REMETTRE LES PÉCHÉS

Mais parmi tous ces pouvoirs qu'a le prêtre sur le corps mystique du Christ au profit des fidèles, il en est un pour lequel Nous ne pouvons Nous contenter de la simple allusion faite tout à l'heure: c'est le pouvoir « que Dieu n'a donné ni aux anges ni aux archanges », comme dit saint Jean Chrysostome²⁶, c'est-à-dire le pouvoir de remettre les péchés: « Ceux à qui vous aurez remis les péchés, ils leur seront remis; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus²⁷ ». Pouvoir formidable, tellement propre à Dieu que l'orgueil humain lui-même ne pouvait admettre qu'il pût être communiqué à l'homme: « Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul²⁸? », et le voyant exercé par un simple homme, il y a vraiment lieu de se demander, non par scandale pharisaïque, mais par un respectueux étonnement pour une si grande dignité: « Quel est celui qui remet même les péchés²⁹? » Mais précisément l'Homme-Dieu, qui avait et a « le pouvoir sur terre de remettre les péchés³⁰ », a voulu le transmettre à ses prêtres pour aller au-devant, avec une libéralité et une miséricorde divines, de ce besoin de purification morale qui est inné à la conscience humaine. Quel réconfort pour l'homme coupable, brisé par le remords et le repentir, d'entendre la parole du prêtre qui au nom de Dieu lui dit: « Je t'absous de tes péchés! » Et l'entendre de la bouche de quelqu'un qui, à son tour, aura besoin lui aussi de la réclamer pour lui

à un autre prêtre, non seulement n'avilit pas le don miséricordieux, mais le fait apparaître plus grand, en faisant mieux entrevoir, à travers la créature fragile, la main de Dieu par la vertu de laquelle s'opère la merveille. C'est pourquoi — pour Nous servir des paroles d'un écrivain qui traite aussi des choses sacrées avec une compétence rare chez un laïque, — « quand un prêtre, frémissant intérieurement à la pensée de son indignité et de la hauteur de ses fonctions, a posé sur notre tête ses mains consacrées; quand, humilié de se trouver le dispensateur du Sang de l'Alliance, étonné chaque fois de proférer des paroles qui donnent la vie, pécheur il a absous un pécheur, nous relevant de ses pieds, nous sentons que nous n'avons pas commis une bassesse... Nous avons été aux pieds d'un homme qui représentait Jésus-Christ... nous y avons été pour acquérir la qualité d'hommes libres et d'enfants de Dieu ³¹ ».

Et ces pouvoirs élevés, conférés au prêtre par un sacrement institué spécialement dans ce but, ne sont pas en lui transitoires et passagers, mais stables et perpétuels, unis qu'ils sont à un caractère indélébile imprimé dans son âme, par lequel il est devenu « prêtre pour l'éternité ³² », à la ressemblance de Celui qui possède le sacerdoce éternel dont il est fait participant, caractère que le prêtre, même dans les plus déplorables aberrations où il peut tomber par l'humaine fragilité, ne pourra jamais effacer de son âme. Mais avec ce caractère et ces pouvoirs le prêtre reçoit aussi par le sacrement de l'ordre une grâce nouvelle et spéciale, avec des secours particuliers, par lesquels, si sa coopération libre et personnelle seconde fidèlement l'action divinement puissante de la grâce elle-même, il pourra dignement s'acquitter de toutes les obligations difficiles de l'état sublime auquel il a été appelé, et porter, sans en être accablé, les redoutables responsabilités, qui sont inhérentes au ministère sacerdotal et qui faisaient trembler même les plus forts athlètes du sacerdoce chrétien, comme saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint Grégoire le Grand, saint Charles, et tant d'autres.

APÔTRE DE LA VÉRITÉ ET DE LA CHARITÉ

Mais le prêtre catholique est encore ministre du Christ et dispensateur des « mystères divins ³³ » par la parole, par ce « ministère du verbe ³⁴ » qui est un droit inaliénable et à la fois un devoir imprescriptible qui lui est imposé par Jésus-Christ lui-même: « Allez donc, enseignez toutes les nations... leur enseignant à garder tout ce que je vous ai ordonné ³⁵. » L'Église du Christ, dépositaire et gardienne infaillible de la divine révélation, par le moyen de ses prêtres, répand les trésors des vérités célestes, prêchant Celui qui est « la vraie lumière illuminant tout homme venant en ce monde ³⁶ », répandant avec une divine profusion cette semence, petite et méprisée au regard profane du monde mais qui, comme le grain de sénévé ³⁷, a en elle la vertu de pousser des racines solides et profondes dans les âmes sincères et altérées de vérité et les rend capables de résister, comme des arbres vigoureux, même aux plus fortes tempêtes.

Au milieu de toutes les aberrations de la pensée humaine ivre d'une fausse liberté qui l'exempte de toute loi et de tout frein, au milieu de la corruption effroyable de la malice humaine, se dresse, phare lumineux, l'Église qui condamne toute déviation à droite ou à gauche de la vérité, qui indique à tous et à chacun la voie droite à suivre; et malheur si même ce phare, Nous ne disons pas venait à s'éteindre, ce qui est impossible grâce aux promesses infaillibles sur lesquelles il est fondé, mais venait à être gêné dans la large diffusion de ses rayons bienfaisants! Nous voyons déjà de nos yeux où a conduit le monde le fait d'avoir rejeté orgueilleusement la révélation divine et d'avoir suivi, fût-ce même sous le titre spécieux de science, de fausses théories philosophiques et morales! Que si sur la pente de l'erreur et du vice on n'est pas encore tombé plus bas, on le doit aux rayons de la vérité chrétienne qui sont encore toujours répandus dans le monde. Or, l'Église exerce son « ministère du verbe » par le moyen des prêtres, sagement répartis à travers les degrés variés de la hiérarchie sacrée. Elle envoie sur toute plage des hérauts infatigables de la bonne nouvelle qui seule peut conserver ou porter ou faire revivre la vraie civilisation. La parole du prêtre, même au milieu du tourbillon des passions, s'élève sereine, annonce sans crainte la vérité et inculque le bien: cette vérité qui éclaire et résout les plus graves problèmes de la vie humaine; ce bien qu'aucun malheur, pas même la mort, ne peut enlever, que la mort plutôt assure et rend immortel.

Si ensuite on considère une à une les vérités que le prêtre doit plus souvent inculquer pour être fidèle aux devoirs de son ministère, et si nous en pesons la force intime, on comprend combien est grande et combien bienfaisante pour l'élévation morale, la pacification et la tranquillité des peuples, l'influence du prêtre, quand, par exemple, il rappelle aux grands et aux petits le caractère éphémère de la vie présente, la caducité des biens terrestres, la valeur des biens spirituels et de l'âme immortelle, la sévérité des jugements divins, la sainteté incorruptible de l'œil divin, qui scrute les cœurs de tous « et rendra à chacun selon ses œuvres ³⁸ ». Rien de plus approprié que ces enseignements et autres semblables pour tempérer cette avidité fébrile de jouissance, cette cupidité effrénée des biens temporels, qui dégradent aujourd'hui tant d'âmes et poussent les diverses classes de la société à se combattre comme ennemies, au lieu de s'aider tour à tour par une collaboration mutuelle. Au milieu de tant d'égoïsmes qui s'entre-choquent, parmi tant de sombres projets de vengeance, rien de plus opportun et de plus efficace que de proclamer hautement le « commandement nouveau ³⁹ » de Jésus, le précepte de la charité qui s'étend à tous, ne connaît ni barrières ni frontières de nations ou de peuples, n'excepte pas même l'ennemi.

Une expérience glorieuse vieille déjà de vingt siècles démontre toute l'efficacité salutaire de la parole sacerdotale, qui, étant l'écho fidèle et la répercussion de cette « parole de Dieu » qui est « vivante et efficace et plus pénétrante qu'aucune épée à deux tranchants », atteint elle aussi

« jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit ⁴⁰ », suscite des héroïsmes de tout genre, dans toute classe et en tout lieu, et crée l'action désintéressée des cœurs les plus généreux. Tous les bienfaits que la civilisation chrétienne a portés dans le monde sont dus, du moins à leur origine, à la parole et à l'action du sacerdoce catholique. Et un tel passé suffirait par lui-même à donner confiance même pour l'avenir, si nous n'avions « une parole plus ferme ⁴¹ » dans les promesses infaillibles du Christ.

L'œuvre missionnaire aussi, qui manifeste d'une manière si lumineuse la puissance d'expansion dont est dotée l'Église par vertu divine, est fomentée et réalisée principalement par le prêtre, qui, pionnier de la foi et de la charité, au prix d'innombrables sacrifices, étend et dilate le royaume de Dieu sur la terre.

« ENTRE DIEU ET LA NATURE HUMAINE »

Le prêtre finalement, continuant encore en cela la mission du Christ « qui passait la nuit entière à prier Dieu ⁴² » et « vit toujours pour intercéder en notre faveur ⁴³ », à titre d'intercesseur public et officiel de l'humanité auprès de Dieu, a la charge et le mandat d'offrir à Dieu au nom de l'Église, non seulement le sacrifice proprement dit, mais aussi « le sacrifice de louange ⁴⁴ » avec la prière publique et officielle; par des psaumes, des prières et des cantiques empruntés en grande partie aux livres inspirés, il paye à Dieu chaque jour à plusieurs reprises ce tribut obligatoire d'adoration, et accomplit ce devoir nécessaire d'impétration pour l'humanité, aujourd'hui plus que jadis affligée et qui a plus que jamais besoin de Dieu. Qui peut dire combien de châtements la prière sacerdotale éloigne de l'humanité prévaricatrice et que de bienfaits elle lui procure et lui obtient? Si la prière même privée a des promesses divines aussi magnifiques et aussi solennelles que celles que Jésus-Christ lui a faites ⁴⁵, combien plus puissante sera la prière récitée par office au nom de l'Église, Épouse bien-aimée du Rédempteur! Et le chrétien, même si trop souvent il oublie Dieu dans la prospérité, conserve au fond de l'âme la confiance en la prière, il sent que celle-ci peut tout, et par une sorte d'instinct surnaturel, en toute difficulté, en tout péril privé ou public, il recourt avec une singulière confiance à la prière sacerdotale. C'est à elle que demandent un réconfort les malheureux de toute sorte; c'est à elle que l'on recourt pour implorer l'aide divine dans toutes les vicissitudes de cet exil terrestre. Vraiment « le prêtre est placé entre Dieu et la nature humaine: nous communiquant les biens qui viennent de lui, lui portant nos prières, apaisant le Seigneur irrité ⁴⁶ ».

Du reste, comme Nous l'indiquions dès le début, les ennemis eux-mêmes de l'Église, à leur façon, montrent qu'ils sentent toute la dignité et l'importance du sacerdoce catholique, dirigeant contre lui leurs premiers coups et les plus féroces, sachant parfaitement combien est intime le lien qui unit l'Église et ses prêtres. Les ennemis les plus acharnés du

sacerdoce catholique sont aujourd'hui les ennemis mêmes de Dieu: voilà un titre d'honneur qui rend le sacerdoce plus digne de respect et de vénération.

II. — VERTUS DU PRÊTRE

Elle est donc très sublime, Vénérables Frères, la dignité du sacerdoce, et les faiblesses de quelques indignes, si déplorables et douloureuses qu'elles soient, ne peuvent obscurcir la splendeur d'une si haute dignité; elles ne doivent pas faire oublier les mérites de tant de prêtres remarquables par leur vertu, leur savoir, les œuvres de leur zèle, leur martyre. D'autant plus que l'indignité du sujet ne rend pas invalides les actes de son ministère: l'indignité du ministre ne porte pas préjudice à la validité des sacrements, qui tirent leur efficacité du Sang du Christ indépendamment de la sainteté de l'instrument: comme on dit en langage ecclésiastique, ils produisent leur effet *ex opere operato*.

Il est pourtant très vrai qu'une pareille dignité exige par elle-même de celui qui en est revêtu une élévation de pensées, une pureté de cœur, une sainteté de vie qui répondent à la sublimité et à la sainteté de la fonction sacerdotale. Celle-ci, comme nous l'avons dit, fait du prêtre un médiateur entre Dieu et l'homme, au nom et par délégation de celui qui est « le seul médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme ⁴⁷ ». Le prêtre doit donc s'approcher autant qu'il est possible de la sainteté de celui dont il tient la place et se rendre toujours plus agréable à Dieu par la sainteté de sa vie et de ses œuvres; car, plus que le parfum de l'encens, plus que l'éclat des temples et des autels, Dieu aime la vertu et s'y complait. « Ceux qui sont médiateurs entre Dieu et le peuple — dit saint Thomas — doivent briller devant Dieu par leur bonne conscience et devant les hommes par leur bonne renommée ⁴⁸. » D'autre part, si celui qui touche et administre les choses saintes mène une vie coupable, il les profane et devient sacrilège: « Ceux qui ne sont pas saints ne doivent pas toucher les choses saintes ⁴⁹. »

C'est pourquoi, déjà sous l'ancienne loi, Dieu commandait à ses prêtres et à ses lévites: « Qu'ils soient saints, parce que moi le Seigneur qui les sanctifie, je suis saint ⁵⁰. » Et Salomon le Sage, dans le cantique pour la dédicace du temple, demandait précisément ceci pour les fils d'Aaron: « Que tes prêtres se revêtent de la justice, et que tes saints exultent ⁵¹. » Or, Vénérables Frères, si une telle justice, une telle sainteté et une telle promptitude—dirons-Nous avec saint Robert Bellarmin—étaient demandées à ces prêtres qui sacrifiaient des brebis et des bœufs et louaient Dieu pour des bienfaits temporels, qu'est-il exigé, je vous le demande, des prêtres qui sacrifient l'Agneau divin et rendent grâces pour des bienfaits éternels ⁵²? « La dignité des prélats est grande assurément, s'écrie saint Laurent Justinien, mais leur charge est plus grande encore; placés sur un degré si élevé aux yeux des hommes, il faut aussi

qu'ils s'élèvent au sommet de la vertu aux yeux de Celui qui voit tout; autrement ce n'est pas pour leur mérite, mais pour leur condamnation qu'ils sont au-dessus des autres ⁵³. »

SEMBLABLE AU CHRIST

Et, en vérité, toutes les raisons que nous avons invoquées plus haut pour démontrer la dignité du sacerdoce catholique, reviennent ici comme autant d'arguments pour démontrer le devoir qui incombe aux prêtres d'une sublime sainteté; car, comme l'enseigne le Docteur angélique, « pour s'acquitter dignement des fonctions sacerdotales, il ne suffit pas d'une vertu quelconque, mais il faut une vertu excellente, afin que, de même que ceux qui reçoivent les ordres sont placés au-dessus des autres par le rang, ils leur soient aussi supérieurs par le mérite de leur sainteté ⁵⁴ ». De fait, le sacrifice eucharistique, dans lequel s'immole la Victime immaculée qui enlève les péchés du monde, exige d'une façon particulière que le prêtre, par une vie sainte et droite, se rende le moins indigne possible du Dieu à qui tous les jours il offre cette Victime adorable, le Verbe de Dieu lui-même incarné par amour pour nous. « Reconnaissez ce que vous faites, imitez ce que vous accomplissez ⁵⁵ », dit l'Église par la bouche de l'évêque aux diacres qui vont être consacrés prêtres. En outre, le prêtre distribue la grâce de Dieu dont les sacrements sont les canaux; mais il répugnerait par trop que ce dispensateur fût lui-même privé de cette grâce si précieuse, ou même qu'il en fît une piètre estime et s'en montrât gardien négligent. De plus, il doit enseigner la vérité de la foi; la vérité religieuse ne s'enseigne jamais si dignement et si efficacement que lorsqu'elle est enseignée par la vertu; car, comme dit l'adage: « Les paroles émeuvent, les exemples entraînent. » Il doit annoncer la loi évangélique; mais pour obtenir que les autres l'embrassent, l'argument le plus accessible et le plus persuasif, avec la grâce de Dieu, c'est la vue de cette loi mise en pratique dans la vie de celui qui en prêche l'observation. Et saint Grégoire le Grand en donne la raison: « La voix qui pénètre le plus facilement dans le cœur des auditeurs, est celle que la vie du prédicateur appuie, parce que, montrant par l'exemple comment il faut agir, il aide à faire ce qu'il prêche ⁵⁶. » Aussi la Sainte Écriture dit précisément du divin Rédempteur qu'il « commença par faire et enseigner ⁵⁷ », et si les foules l'acclamaient, ce n'est pas tant parce que « personne n'a jamais parlé comme cet homme ⁵⁸ », mais bien plutôt qu'« il a bien fait toute chose ⁵⁹ ». Et, au contraire, ceux qui « disent et ne font pas » se rendent semblables aux scribes et aux pharisiens, pour le blâme desquels le divin Rédempteur, sauvegardant cependant l'autorité de la parole divine qu'ils prêchaient légitimement, dit au peuple qui l'écoutait: « Les scribes et les pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse; faites donc et observez tout ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas comme ils font ⁶⁰. » Un prédicateur qui ne s'efforcerait pas de confirmer par l'exemple de sa

vie la vérité qu'il annonce détruirait d'une main ce qu'il bâtirait de l'autre. En revanche, Dieu bénit largement les fatigues des hérauts de l'Évangile qui avant tout s'appliquent sérieusement à leur propre sanctification. Ceux-ci voient s'épanouir abondamment les fleurs et les fruits de leur apostolat, et au jour de la moisson, « s'approchant, ils viendront avec joie portant les gerbes de leur récolte ⁶¹ ».

Ce serait une erreur très grave et très dangereuse, si le prêtre, entraîné par un faux zèle, négligeait sa propre sanctification, pour se plonger entièrement dans les œuvres extérieures, si bonnes soient-elles, du ministère sacerdotal. En agissant ainsi non seulement il mettrait en péril son propre salut éternel, comme le grand Apôtre des Gentils le craignait pour lui-même: « Je châtie mon corps et je le tiens en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé ⁶² »; il s'exposerait aussi à perdre sinon la grâce divine, du moins cette onction du Saint-Esprit, qui donne à l'apostolat extérieur une force et une efficacité merveilleuse.

Du reste, s'il est dit à tous les chrétiens: « Soyez... parfaits comme votre Père céleste est parfait ⁶³ », combien plus les prêtres doivent considérer comme leur étant adressées ces paroles du divin Maître, eux qui sont appelés par spéciale vocation à le suivre de plus près! C'est pourquoi l'Église inculque ouvertement à tous les clercs ce très grave devoir, en l'insérant dans le code de ses lois. « Les clercs doivent mener une vie intérieurement et extérieurement plus sainte que celle des laïques et leur être un exemple sublime par la vertu et la rectitude de leurs actions ⁶⁴. » Le prêtre « s'acquitte d'une mission au nom du Christ ⁶⁵ », il doit donc vivre de manière à pouvoir faire siennes les paroles de l'Apôtre: « Soyez mes imitateurs comme je le suis du Christ ⁶⁶. » Il doit vivre comme un autre Christ qui par l'éclat de ses vertus illuminait et illumine encore le monde.

LA PREMIÈRE DES VERTUS DU PRÊTRE : LA PIÉTÉ

Mais si toutes les vertus chrétiennes doivent fleurir dans une âme sacerdotale, il y en a cependant certaines qui conviennent au prêtre de façon plus particulière et lui sont comme propres. La première de toutes est la piété, selon l'exhortation de l'Apôtre à son cher Timothée: « Exerce-toi à la piété ⁶⁷. » De fait, si les rapports du prêtre avec Dieu sont si intimes, si fréquents et si délicats, ils doivent être accompagnés et comme embaumés du parfum de la piété; si « la piété est utile à tout ⁶⁸ », elle est utile par-dessus tout pour bien exercer le ministère sacerdotal. Sans la piété, les plus saintes pratiques, les plus augustes rites du ministère sacré seront exécutés mécaniquement et avec routine. Il leur manquera l'esprit, l'onction, la vie. Aussi la piété dont Nous parlons, Vénérables Frères, n'est pas cette fausse piété, inconstante et superficielle, qui plaît, mais ne nourrit pas, qui flatte, mais ne sanctifie pas. Il s'agit de cette piété solide, qui n'est pas soumise aux fluctuations incessantes du sentiment, mais

s'appuie sur les principes de la doctrine la plus sûre, et est faite de convictions solides qui résistent aux assauts et aux séductions de la tentation. Si elle doit en premier lieu avoir pour objet le Père qui est dans les cieux, cette piété doit aussi s'étendre à la Mère de Dieu; et elle doit chez le prêtre dépasser en tendresse celle du simple fidèle, d'autant que sont plus véritables et profondes les ressemblances entre les rapports du prêtre et du Christ et ceux de Marie avec son divin Fils.

LA CHASTETÉ

Intimement unie à la piété dont elle doit recevoir éclat et fermeté, l'autre perle brillante du sacerdoce catholique, c'est la chasteté: à l'observer totalement les clercs de l'Église latine qui ont reçu les ordres majeurs sont tenus sous une obligation si grave, que, s'ils la transgressaient, ils se rendraient coupables jusqu'au sacrilège⁶⁹.

Si une même loi ne lie pas dans toute sa rigueur les clercs de l'Église orientale, chez eux aussi pourtant le célibat catholique est en honneur: et dans certains cas, spécialement pour les plus hauts degrés de la hiérarchie, c'est une condition nécessaire et obligatoire.

La seule lumière de la raison fait percevoir un lien indubitable entre cette vertu et le ministère sacerdotal: puisque « Dieu est esprit⁷⁰ », il convient que celui qui se dédie et se consacre à son service, « se dépouille de son corps » en quelque manière. Déjà les anciens Romains avaient entrevu cette convenance. Une de leurs lois, qui se formulait ainsi: « Qu'on s'approche chastement des dieux », est citée par leur plus grand orateur avec ce commentaire: « La loi ordonne de s'approcher chastement des dieux, c'est-à-dire avec l'âme chaste, l'âme en qui tout réside; cela n'exclut cependant pas la chasteté du corps, mais cela veut dire que, l'âme étant supérieure au corps, si l'on doit garder la pureté du corps, celle de l'âme doit être gardée bien mieux encore⁷¹. » Sous l'ancienne loi, Moïse commanda au nom de Dieu à Aaron et à ses fils de ne pas sortir du tabernacle et donc d'observer la continence pendant les sept jours durant lesquels se faisait leur consécration⁷².

Mais au sacerdoce chrétien, si supérieur à l'ancien, convenait une pureté beaucoup plus grande. De fait, la loi du célibat ecclésiastique, dont la première trace écrite, qui suppose évidemment une coutume plus ancienne, se rencontre dans un canon du Concile d'Elvire⁷³ au début du IV^e siècle, alors que la persécution sévissait encore, ne fait que rendre obligatoire une certaine exigence morale, pourrions-nous dire, qui ressort de l'Évangile et de la prédication apostolique. Constaté la haute estime dont le divin Maître avait fait montre pour la chasteté en l'exaltant comme une chose qui dépasse les forces ordinaires⁷⁴: savoir qu'il était « fleur d'une mère vierge⁷⁵ » et depuis l'enfance élevé dans la famille virginale de Marie et de Joseph; voir sa prédilection pour les âmes pures, comme les deux Jean, le Baptiste et l'Évangéliste; entendre le grand

apôtre Paul, fidèle interprète de la loi évangélique et des pensées du Christ, prêcher le prix inestimable de la virginité, spécialement dans le but d'un service de Dieu plus assidu: « Celui qui est sans épouse se préoccupe des choses du Seigneur, il cherche comment plaire à Dieu ⁷⁶ »; tout ceci devait pour ainsi dire nécessairement faire sentir aux prêtres de la Nouvelle Alliance l'attrait céleste de cette vertu choisie, leur faire chercher d'être du nombre de ceux « à qui il a été donné de comprendre cette parole ⁷⁷ », et leur faire adopter spontanément cette observance, sanctionnée ensuite bien vite par une loi très grave dans toute l'Église latine, « afin que ce que les apôtres ont enseigné — comme l'affirme à la fin du IV^e siècle le III^e Concile de Carthage — et ce que nos prédécesseurs ont observé, nous aussi, nous y soyons fidèles ⁷⁸ ».

La beauté du célibat ecclésiastique

Il ne manque pas de témoignages d'illustres Pères orientaux qui exaltent la beauté du célibat ecclésiastique et montrent qu'à cette époque il y avait, là où la discipline était plus sévère, accord entre l'Église latine et l'Église orientale. Saint Épiphane, à la fin du IV^e siècle, atteste que la loi du célibat s'étendait déjà aux sous-diacres. « (L'Église) n'admet pas cependant au diaconat, à la prêtrise, à l'épiscopat, au sous-diaconat, celui qui est encore dans les liens du mariage, mais seulement celui qui a renoncé à la vie conjugale ou est veuf; et cela principalement là où on observe avec soin les canons de l'Église ⁷⁹. » Mais le plus éloquent en cette matière c'est le saint diacre d'Édesse, le Docteur de l'Église universelle, Éphrem le Syrien, « appelé à juste titre la cithare de l'Esprit-Saint ⁸⁰ ». Il s'adresse dans un de ses chants à son ami l'évêque Abraham: « Tu es digne de ton nom, Abraham, lui dit-il, parce que tu es devenu le père de nombreux enfants. Mais parce que tu n'as pas d'épouse comme Abraham avait pour femme Sarah, ton épouse à toi c'est ton troupeau. Élève ses fils dans la vérité, qu'ils deviennent pour toi fils de l'esprit et fils de la promesse afin qu'ils deviennent héritiers dans le paradis. O beau fruit de la chasteté en qui le sacerdoce s'est complu..., l'huile sainte a coulé et il t'a oint, il t'a imposé les mains et il t'a choisi, l'Église t'a discerné et t'aime ⁸¹. » Et ailleurs: « Il ne suffit pas au prêtre et à sa dignité de se purifier l'âme, de se purifier la langue, les mains et tout le corps, quand il offre le corps vivant (du Christ), mais c'est en tout temps qu'il doit être pur, parce qu'il est établi comme médiateur entre Dieu et le genre humain. Louange à celui qui a voulu une telle pureté chez ses ministres ⁸². » Et saint Jean Chrysostome affirme que « pour cette raison, celui qui exerce le sacerdoce doit être pur comme s'il se trouvait dans les lieux au milieu des Puissances ⁸³ ».

Du reste, la sublimité même, ou pour employer l'expression de saint Épiphane, « l'honneur et la dignité incroyable ⁸⁴ » du sacerdoce chrétien, que Nous avons déjà brièvement exposée, démontre la convenance su-

prême du célibat ecclésiastique et de la loi qui l'impose aux ministres de l'autel: celui qui remplit un office qui dépasse d'une certaine manière celui des purs esprits « qui se tiennent devant le Seigneur ⁸⁶ », n'est-il pas juste qu'il soit obligé de vivre autant qu'il est possible comme un pur esprit? celui qui doit être tout entier « aux affaires du Seigneur ⁸⁶ », n'est-il pas juste qu'il soit entièrement détaché des choses terrestres et que « sa vie soit toujours dans les cieux ⁸⁷ »? celui qui doit être continuellement préoccupé du salut éternel des âmes et continuer vis-à-vis d'elles l'œuvre du Rédempteur, n'est-il pas juste qu'il se libère des préoccupations d'une famille propre qui absorberaient une grande partie de son activité?

Et, en vérité, c'est un spectacle qui mérite une admiration émue, quelque fréquent qu'il soit dans l'Église catholique, que de voir de jeunes lévites qui avant de recevoir l'ordre sacré du sous-diaconat, c'est-à-dire avant de se consacrer entièrement au service et au culte de Dieu, renoncent librement aux joies et aux satisfactions qu'ils pourraient légitimement se permettre dans un autre genre de vie! Nous disons « librement » parce que si, après l'ordination, ils ne seront plus libres de contracter un mariage terrestre, à l'ordination même, ils se présentent sans y être contraints par aucune loi ni par aucune personne, mais spontanément et de leur propre mouvement ⁸⁸.

Tout ce que Nous avons dit pour recommander le célibat ecclésiastique, Notre intention n'est pas qu'on l'interprète comme un blâme et une remontrance à l'égard de la discipline différente légitimement admise dans l'Église orientale. Nous le disons uniquement pour exalter dans le Seigneur cette vérité que Nous considérons comme une des gloires les plus pures du sacerdoce catholique et qui Nous paraît répondre mieux aux désirs du Cœur de Jésus et à ses desseins sur les âmes sacerdotales.

LE DÉSINTÉRESSEMENT DU PRÊTRE

Non moins que par la chasteté, le prêtre catholique doit se faire remarquer par son désintéressement. Au milieu d'un monde corrompu, où tout se vend et tout s'achète, il doit passer exempt de tout égoïsme, saintement dédaigneux de toute basse cupidité, de gain terrestre, se donnant à la recherche des âmes, non de l'argent, de la gloire de Dieu, non de la sienne. Il n'est ni le mercenaire qui travaille pour bénéficier d'une récompense temporelle, ni le fonctionnaire qui, tout en s'appliquant consciencieusement à remplir les devoirs de son emploi, pense aussi à sa carrière et à son avancement; il est le « bon soldat du Christ » qui « ne s'embarrasse pas dans les affaires du monde, pour plaire à celui auquel il s'est consacré ⁸⁹ »; il est le ministre de Dieu et le père des âmes. Il sait que son travail et ses soucis ne peuvent trouver une juste compensation dans les trésors et les honneurs de la terre. Il ne lui est pas interdit de recevoir ce qui est convenable pour son entretien, selon cette parole de

l'Apôtre: « Ceux qui servent à l'autel participent à l'autel...; le Seigneur lui-même a prescrit à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile ⁹⁰ »; mais, « appelé dans l'héritage du Seigneur », comme l'indique son nom même de clerc, qu'il n'attende aucune autre récompense que celle que Jésus promettait à ses apôtres: « Votre récompense est grande dans les cieux ⁹¹. » Malheur au prêtre, si, oublieux de si divines promesses, il commençait à se montrer « avide d'un gain honteux ⁹² » et s'il se confondait avec la foule de ces mondains sur qui l'Église gémit avec l'Apôtre. « Tous cherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus-Christ ⁹³. » En pareil cas, outre qu'il manquerait à sa vocation, le prêtre ne recueillerait que le mépris de son peuple lui-même, qui verrait en lui une déplorable contradiction entre sa conduite et la doctrine évangélique si clairement exprimée par Jésus, qu'il doit prêcher. « Ne vous faites pas de trésor sur terre où la rouille et les vers les attaquent et où les voleurs fouillent et dérobent. Faites-vous des trésors dans les cieux ⁹⁴. » Si l'on pense qu'un apôtre du Christ, « un des douze », comme notent tristement les évangélistes, Judas, fut conduit à l'abîme de l'iniquité, précisément par l'esprit de cupidité des biens terrestres, on comprend facilement que ce même esprit ait pu causer tant de dommages dans l'Église à travers les siècles: la cupidité, qui est appelée par le Saint-Esprit « la racine de tous les vices ⁹⁵ », peut entraîner à n'importe quelle faute; et même, s'il ne va pas si loin, un prêtre atteint d'un pareil vice, consciemment ou inconsciemment, fait cause commune avec les ennemis de Dieu et de l'Église et coopère à leurs desseins iniques.

Et, au contraire, un désintéressement sincère concilie au prêtre toutes les âmes, d'autant plus que ce détachement des biens de la terre, quand il provient de la force intime de la foi, est toujours accompagné de cette tendre compassion pour tous les malheureux, qui transforme le prêtre en un vrai père des pauvres; se souvenant de ces paroles touchantes du Seigneur: « Tout ce que vous aurez fait aux plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous l'aurez fait ⁹⁶ », il voit, vénère et aime en eux Jésus-Christ lui-même avec une affection toute particulière.

ZÈLE POUR LA GLOIRE DE DIEU ET LE SALUT DES ÂMES

Libéré ainsi des principaux liens qui pourraient le tenir attaché à la terre, liens d'une famille personnelle, liens de l'intérêt propre, le prêtre catholique sera mieux disposé à être enflammé de ce feu céleste qui s'échappe de l'intime du Cœur de Jésus et ne cherche qu'à se communiquer aux cœurs apostoliques pour embraser toute la terre ⁹⁷: à savoir le feu du zèle. Ce zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes doit, comme on le lit de Jésus dans l'Écriture Sainte ⁹⁸, consumer le prêtre, faire qu'il s'oublie lui-même et qu'il oublie toutes les choses terrestres, l'inciter puissamment à se consacrer tout entier à sa sublime mission, en

cherchant sans cesse des moyens plus efficaces pour la remplir toujours plus largement et toujours mieux.

Comment un prêtre peut-il méditer l'Évangile, entendre la plainte du bon Pasteur: « J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de ce berceau et il faut que je les y conduise ⁹⁹ », voir « les champs déjà blanchis pour la moisson ¹⁰⁰ », et ne pas sentir son cœur s'enflammer du désir de conduire ces âmes au cœur du bon Pasteur, ne pas s'offrir au Maître de la moisson comme un ouvrier infatigable? Comment un prêtre peut-il voir tant de pauvres malheureux, non seulement dans les pays de Missions, mais aussi, hélas! dans des pays chrétiens depuis des siècles, « gisant comme des brebis sans pasteur ¹⁰¹ », et ne pas entendre en lui un écho profond de cette divine compassion dont le Cœur du Fils de Dieu fut tant de fois ému ¹⁰²? Nous parlons d'un prêtre qui sait qu'il possède la parole de vie et qu'il a dans ses mains les moyens divins de régénération et de salut. Mais, Dieu en soit loué, cette flamme du zèle apostolique est précisément un des plus brillants rayons qui resplendissent au front du sacerdoce catholique, et c'est avec le cœur débordant de consolation paternelle que Nous voyons Nos Frères et Nos très chers Fils les évêques et les prêtres, comme une milice choisie, toujours prête à courir, à l'appel du Chef, aux différents fronts de l'immense champ de bataille où se livrent les pacifiques combats de la vérité contre l'erreur, de la lumière contre les ténèbres, du règne de Dieu contre le règne de Satan.

ESPRIT DE DISCIPLINE

Mais du fait même que le sacerdoce catholique constitue une milice agile et valeureuse, découle la nécessité de l'esprit de discipline, ou, pour employer un mot plus profondément chrétien, la nécessité de l'obéissance: de cette obéissance qui unit harmonieusement entre eux les différents degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Comme dit l'évêque dans une admonition aux ordinands: « Une variété admirable règne dans la constitution et dans le gouvernement de l'Église, celle-ci consacre des Pontifes et des prêtres d'un ordre inférieur, et cependant un seul corps, celui du Christ, est constitué par cette multitude de membres de dignité inégale ¹⁰³. » Cette obéissance, les prêtres l'ont promise à leur évêque au moment où ils s'éloignaient de lui immédiatement après avoir reçu l'onction sacrée; cette obéissance, les évêques à leur tour l'ont jurée le jour de leur consécration au Chef suprême visible de l'Église, au successeur de saint Pierre, au Vicaire de Jésus-Christ. Que l'obéissance lie donc toujours plus fortement les différents membres de la sainte hiérarchie entre-eux, qu'elle les lie toujours plus fortement à leur Chef, rendant ainsi l'Église militante vraiment terrible aux ennemis de Dieu « comme une armée rangée en bataille ¹⁰⁴ »; que l'obéissance tempère le zèle peut-être trop ardent des uns, et qu'elle stimule la faiblesse et la langueur des autres; qu'elle assigne à chacun son poste et ses attributions, et que chacun les accepte

sans des résistances qui ne feraient qu'entraver l'œuvre magnifique qu'accomplit l'Église dans le monde; que chacun voie dans les mesures prises par ses supérieurs hiérarchiques, les mesures du vrai et unique Chef, à qui tous obéissent, Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui s'est fait pour nous « obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix ¹⁰⁶ ».

De fait, le divin et suprême Pontife a voulu que son obéissance très parfaite au Père éternel nous fût manifestée d'une manière particulière, et c'est pourquoi nombreux sont les témoignages des prophètes et des évangélistes qui affirment cette entière soumission du Fils de Dieu à la volonté du Père: « En entrant dans le monde il a dit: Vous n'avez voulu ni sacrifice ni oblation, mais vous m'avez formé un corps... Alors j'ai dit: me voici; il est écrit de moi en tête du livre que je fasse, mon Dieu, votre volonté ¹⁰⁶. » « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé ¹⁰⁷. » Et même sur la croix, il ne voulut pas remettre son âme entre les mains du Père, sans avoir d'abord déclaré que tout ce que les Saintes Écritures avaient prédit de lui était accompli, c'est-à-dire toute la mission qui lui avait été confiée par le Père, jusqu'au dernier et si profondément mystérieux *Sitio*, qu'il prononça pour que l'Écriture fût accomplie ¹⁰⁸, en voulant montrer par là que même le zèle le plus ardent doit être toujours profondément soumis à la volonté du Père, c'est-à-dire toujours réglé par l'obéissance à l'égard de ceux qui tiennent pour nous la place du Père et nous font connaître ses volontés, les supérieurs hiérarchiques légitimes.

LE PRÊTRE DOIT POSSÉDER PLEINEMENT LA DOCTRINE DE LA FOI ET DE LA MORALE CATHOLIQUE

Mais la figure du prêtre catholique, que Nous voulons mettre en lumière au regard du monde entier, serait incomplète si Nous omettions de faire mention d'une autre qualité très importante que l'Église exige de lui: la science. Le prêtre catholique est constitué « maître en Israël ¹⁰⁹ », ayant reçu de Jésus le devoir et la mission d'enseigner la vérité: « Enseignez toutes les nations ¹¹⁰ ». Il doit enseigner la doctrine du salut, et de cet enseignement, à l'image de l'Apôtre des Gentils, il est redevable aux « sages et aux ignorants ¹¹¹ ». Mais comment pourrait-il l'enseigner s'il ne la possède pas: « Les lèvres du prêtre sont les gardiennes de la science, et c'est de sa bouche qu'on demande l'enseignement », dit le Saint-Esprit dans Malachie ¹¹² et personne ne pourrait, pour recommander la science sacerdotale, prononcer une parole plus grave que celle que la Sagesse divine elle-même dit un jour par la bouche d'Osée: « Parce que tu as rejeté la science, je te rejeterai de mon sacerdoce ¹¹³. » Le prêtre doit posséder pleinement la doctrine de la foi et de la morale catholique, il doit savoir la proposer, il doit savoir rendre raison des dogmes, des lois, du culte de l'Église dont il est ministre; il doit dissiper l'ignorance, qui malgré les progrès de la science profane enténébre en matière de religion

l'esprit de tant de nos contemporains. Jamais n'a été si opportun qu'aujourd'hui l'avertissement de Tertullien : « Parfois le seul désir de la vérité est de ne pas être condamnée sans être connue ¹¹⁴. » C'est le devoir du prêtre de débarrasser les intelligences des préjugés et des erreurs, accumulés par la haine des adversaires : à l'âme moderne qui cherche anxieusement la vérité, il doit savoir la montrer avec une sereine franchise ; à l'âme encore dans l'incertitude, travaillée par le doute, il doit inspirer courage et confiance ; il doit la guider avec une tranquille assurance vers le port sûr de la vérité consciemment et fortement embrassée ; aux assauts de l'erreur opiniâtre et obstinée, il doit savoir opposer une résistance énergique et vigoureuse, mais tout à la fois calme et solide.

Il est donc nécessaire, Vénérables Frères, que le prêtre, même au milieu des occupations pressantes de son saint ministère, et pour bien s'acquitter de celui-ci, continue l'étude sérieuse et profonde des disciplines théologiques, qu'il ajoute au bagage suffisant de science qu'il aura emporté du séminaire, une érudition sacrée toujours plus riche qui le rende toujours apte à la sainte prédication et à la direction des âmes ¹¹⁵. En outre, pour l'honneur de la fonction qu'il exerce, et pour s'attirer comme il convient la confiance et l'estime du peuple, qui sont si utiles pour l'efficacité de son œuvre pastorale, le prêtre doit posséder ce patrimoine de connaissances (même si elles ne se rapportent pas strictement aux sciences sacrées), qui sont communes aux hommes cultivés de son temps ; c'est-à-dire qu'il devra être sainement moderne à l'exemple de l'Église, qui embrasse tous les temps et tous les milieux, s'y adapte, bénit et favorise toutes les saines initiatives et n'a pas peur des progrès même les plus hardis de la science, pourvu qu'il s'agisse d'une science authentique. Dans tous les temps, le clergé catholique s'est distingué dans tous les domaines du savoir humain ; parmi les siècles d'autrefois, il en fut où il était tellement à l'avant-garde du savoir que clerc devint synonyme de savant. Et après avoir gardé et sauvé les trésors de la culture antique, qui sans elle et ses monastères se seraient presque entièrement perdus, l'Église a montré dans ses plus illustres docteurs comment toutes les connaissances humaines peuvent servir à illustrer et à défendre la foi catholique ; de cette vérité, Nous avons Nous-même récemment donné au monde une lumineuse illustration en couronnant du nimbe des saints et de l'auréole des docteurs, ce grand maître de l'éminent saint Thomas d'Aquin, cet Albert le Teutonique, que ses contemporains honoraient déjà du nom de Grand et de Docteur universel.

Aujourd'hui, évidemment, on ne peut demander que le clergé tienne pareillement la tête dans tous les domaines du savoir : le patrimoine scientifique de l'humanité est devenu chose tellement vaste qu'aucun homme ne peut le posséder entièrement, encore moins devenir remarquable dans chacune de ses innombrables branches. Mais, d'une part, on doit avec prudence encourager et aider ceux des membres du clergé qui par leurs goûts et leurs dons spéciaux se sentent appelés à cultiver et approfondir

telle ou telle science, tel ou tel art qui ne messied pas à leur profession ecclésiastique, parce que ces études, si on les maintient dans les limites nécessaires et sous la direction de l'Église, tournent à l'honneur de cette même Église et à la gloire de son divin Chef, Jésus-Christ; d'autre part, tous les autres clercs ne doivent pas se contenter de ce qui suffisait peut-être en d'autres temps, mais être en état d'acquérir, ou plutôt posséder en fait, une culture générale plus vaste et plus complète, qui réponde au niveau plus élevé et à l'extension plus considérable, en comparaison avec les siècles passés, qu'a, généralement parlant, atteint de nos jours la culture moderne.

Que si parfois le Seigneur, « qui se joue dans le monde ¹¹⁶ », a voulu élever à la dignité sacerdotale et opérer des merveilles de bien par l'intermédiaire d'hommes presque entièrement dépourvus de ce patrimoine de connaissances dont Nous parlons, ce fut pour que nous apprenions tous à estimer plus la sainteté que la science, à ne pas mettre plus de confiance dans les moyens humains que dans les moyens divins; en d'autres termes, c'est parce que le monde a besoin de temps à autre de s'entendre répéter cette leçon pratique: « Ce qui est fou aux yeux du monde, Dieu l'a choisi pour confondre les sages... pour qu'aucune chair ne se glorifie devant lui ¹¹⁷. » Mais comme dans le domaine de la nature, les miracles suspendent pour un moment l'effet des lois physiques sans les supprimer, ainsi l'existence de ces hommes, vrais miracles vivants, ne détruit pas la vérité et la nécessité de ce que Nous venons de dire.

Cette nécessité de la vertu et de la science, cette exigence d'être un exemple et d'édifier, d'être cette « bonne odeur du Christ ¹¹⁸ » que le prêtre doit par-dessus tout répandre autour de lui chez ceux qui l'approchent, est aujourd'hui d'autant plus aperçue et mise dans une évidence d'autant plus contraignante que l'Action catholique, ce mouvement si consolant, qui sait pousser les âmes vers le plus sublime idéal de perfection, met les laïques en contact plus fréquent et en collaboration plus intime avec le prêtre; non seulement — ce qui est naturel — ils se tournent vers lui comme vers un guide, mais ils le regardent aussi comme un exemple de vie chrétienne et de vertu apostolique.

III.— LA FORMATION DU PRÊTRE

De la dignité si éminente du sacerdoce et des qualités si relevées qu'il réclame, dérive, Vénérables Frères, l'inéluctable nécessité de donner aux candidats du sanctuaire une formation proportionnée.

Consciente de cette nécessité, l'Église n'a peut-être jamais, au cours des siècles, témoigné pour aucune autre œuvre une aussi tendre sollicitude, une aussi maternelle préoccupation que pour la formation de ses prêtres. Elle n'ignore pas que si l'état religieux et moral des peuples dépend en grande partie du sacerdoce, l'avenir du prêtre lui-même dé-

pend de la formation qu'il aura reçue; pour lui aussi se vérifie la parole de l'Esprit-Saint: « De la voie par laquelle il aura été acheminé dans son adolescence, il ne s'éloignera pas dans sa vieillesse ¹¹⁹ » Aussi l'Église, conduite par l'Esprit-Saint, a voulu que partout fussent érigés des séminaires pour y élever et y former avec un soin tout particulier les aspirants au sacerdoce.

LE SÉMINAIRE : IMPORTANCE CAPITALE

Le séminaire est donc, et il doit l'être, comme la pupille de vos yeux, Vénérables Frères, qui partagez avec Nous le redoutable fardeau du gouvernement de l'Église, il est et il doit être l'objet principal de vos préoccupations. Avant tout, le premier soin doit être le choix des supérieurs, des maîtres et tout particulièrement du directeur spirituel auquel incombe une part si délicate et si importante dans la formation de l'âme sacerdotale. Donnez à vos séminaires les prêtres les meilleurs; ne craignez pas de les dérober même à des charges d'apparence plus brillantes, mais qui, en réalité, ne peuvent pas entrer en comparaison avec cette œuvre capitale et irremplaçable; faites-les venir du dehors au besoin, de partout où vous en trouverez vraiment à la hauteur d'une si noble tâche; choisissez-les tels que, par l'exemple encore plus que par la parole, ils enseignent les vertus sacerdotales et qu'ils sachent infuser, avec la science, un esprit solide, viril, apostolique; qu'ils fassent fleurir dans le séminaire la piété, la pureté, la discipline, les études; qu'ils prémunissent avec prudence les jeunes âmes non seulement contre les tentations présentes, mais aussi contre les périls autrement graves auxquels ils se trouveront exposés dans le monde où ils sont appelés à vivre un jour « pour le salut de tous ¹²⁰ ».

Et pour que les futurs prêtres puissent avoir cette science qu'exigent les temps présents, comme Nous l'avons exposé plus haut, il est d'une suprême importance qu'après une solide formation classique ils soient initiés et entraînés à la philosophie scolastique « selon la méthode, la doctrine et les principes du Docteur angélique ¹²¹ ». Cette « philosophie de tous les temps, *philosophia perennis* », comme l'appelle Notre grand prédécesseur Léon XIII, non seulement leur est nécessaire pour approfondir le dogme, mais aussi les prémunit efficacement contre les erreurs modernes, quelles qu'elles soient, en rendant leur esprit apte à distinguer nettement le vrai du faux; dans les questions de tout genre et dans les autres études qu'ils auront à faire, elle leur donnera aussi une clarté de vue intellectuelle qui surpassera de beaucoup celle d'autres, munis d'une plus grande érudition mais privés de cette formation philosophique.

Et si — le cas se présente en certaines régions — l'exiguïté des diocèses ou la douloureuse pénurie de vocations ou le manque de ressources et d'hommes capables ne permettaient pas à chaque diocèse d'avoir son propre séminaire bien organisé selon toutes les règles du Droit cano-

nique ¹²² et les autres prescriptions ecclésiastiques, il est souverainement opportun que les évêques de la région se prêtent un fraternel concours pour unir leurs forces et les concentrer sur un séminaire commun correspondant pleinement à sa haute destination. Les grands avantages d'une telle concentration compenseront amplement les sacrifices qu'il faudra supporter pour les obtenir; et si parfois le sacrifice doit être douloureux pour le cœur paternel de l'évêque qui verra ses chers lévites s'éloigner momentanément du pasteur qui aurait aimé transmettre lui-même à ses futurs collaborateurs son esprit apostolique, s'éloigner aussi du sol même qui sera un jour leur champ d'apostolat, le sacrifice lui sera payé avec usure quand il les verra revenir mieux formés et plus riches de ce patrimoine spirituel qu'ils pourront ensuite dépenser en plus grande abondance et au plus grand profit de leur diocèse. Voilà pourquoi Nous n'avons négligé aucune occasion d'encourager, de promouvoir, de favoriser pareilles initiatives; souvent même Nous les avons suggérées et recommandées. Bien plus, pour Notre propre compte, là où Nous l'avons estimé nécessaire, Nous avons Nous-même érigé, perfectionné, amplifié quelques-uns de ces séminaires régionaux, chacun le sait, et cela non sans de lourdes dépenses ni sans de gros soucis, et, Dieu aidant, Nous continuerons encore dans l'avenir à consacrer tout Notre zèle à une œuvre que Nous rangeons parmi les plus utiles au bien de l'Église.

UNE SOIGNEUSE SÉLECTION DES CANDIDATS

Pourtant, tout ce magnifique effort pour l'éducation des élèves du sanctuaire servirait peu sans une soigneuse sélection des candidats eux-mêmes en faveur desquels sont érigés et entretenus les séminaires. A cette sélection ont à concourir tous ceux qui sont préposés à la formation du clergé: supérieurs, directeurs spirituels, confesseurs, chacun selon le mode et dans les limites propres de sa charge. De même qu'ils doivent avec tout leur dévouement cultiver la vocation divine et l'affermir, ainsi doivent-ils avec non moins de zèle écarter et éloigner à temps d'une voie qui n'est pas la leur les jeunes gens qu'ils voient dépourvus des qualités nécessaires et qu'ils prévoient inhabiles à remplir dignement et honorablement le ministère sacerdotal. Et bien qu'il soit de beaucoup préférable que cette élimination se fasse dès le début, parce qu'en pareille affaire l'attente et les délais sont tout à la fois une grave erreur et un grave dommage, néanmoins, quelle qu'ait été la cause du retard, il faut corriger l'erreur aussitôt constatée, sans aucune considération humaine, sans cette fausse miséricorde qui tournerait en véritable cruauté, non seulement envers l'Église, à qui elle livrerait un ministre incapable ou indigne, mais également envers le jeune homme lui-même, qui, ainsi aiguillé sur une fausse route, se verrait exposé à devenir une pierre d'achoppement et pour lui et pour les autres au péril de la vie éternelle.

GRAVE DEVOIR DES SUPÉRIEURS DE SÉMINAIRES, DIRECTEURS
ET CONFESSEURS

Il ne sera pas malaisé à l'œil vigilant et expérimenté de celui qui gouverne le séminaire, qui suit et observe avec amour, un à un avec ses tendances, les jeunes gens confiés à ses soins; il ne lui sera pas malaisé, disons-Nous, de s'assurer si quelqu'un a ou n'a pas une vraie vocation sacerdotale. Celle-ci, vous le savez bien, Vénérables Frères, se manifeste moins par un sentiment du cœur ou par un attrait sensible que par l'intention droite de l'aspirant au sacerdoce, intention jointe à cet ensemble de dons physiques, intellectuels, moraux, qui le rendent propre à cet état. Quiconque aspire au sacerdoce uniquement pour le noble motif de se consacrer au service de Dieu et au salut des âmes, et en même temps possède ou du moins s'efforce sérieusement d'acquérir une solide piété, une pureté de vie à toute épreuve, une science suffisante au sens où Nous l'avons exposée plus haut, montre qu'il est appelé par Dieu à l'état sacerdotal. Celui-là, au contraire, qui, poussé peut-être par des parents mal inspirés, voudrait embrasser cet état avec la perspective d'avantages temporels et terrestres qu'il entrevoit ou qu'il espère à travers le sacerdoce ainsi qu'il arrivait plus fréquemment jadis; celui qui est habituellement réfractaire à la dépendance et à la discipline, peu enclin à la piété, peu studieux et peu zélé pour les âmes; celui surtout qui est porté à la sensualité et qu'une expérience prolongée montre incapable de la vaincre; celui qui a si peu de disposition pour les études que l'on prévoit qu'il n'en pourra suivre de manière à donner satisfaction le cours normal: tous ceux-là ne sont pas faits pour le sacerdoce, et les laisser avancer presque jusqu'au seuil du sanctuaire, ce n'est que leur rendre plus difficile le retour en arrière, c'est peut-être les pousser à franchir ce seuil par respect humain, sans vocation et sans esprit sacerdotal. Que les supérieurs de séminaires, que les directeurs spirituels et les confesseurs songent à la grave responsabilité qu'ils assument devant Dieu, devant l'Église, devant les jeunes gens eux-mêmes si, pour leur part, ils ne font pas tout le possible pour empêcher une fausse orientation. Nous disons que les professeurs et les directeurs spirituels pourraient eux aussi être responsables d'une si lourde erreur: ce n'est pas qu'ils puissent en aucune façon agir au for externe, ce qui leur est sévèrement défendu par le fait de leur ministère extrêmement délicat et souvent même par l'inviolable sceau sacramental, mais ils peuvent exercer une influence profonde sur l'esprit de chacun des élèves et ils doivent les guider chacun suivant les exigences de son bien spirituel; ils doivent par conséquent, notamment s'il arrive que pour une raison quelconque les supérieurs n'agissent point ou se montrent trop faibles, ils doivent, sans aucune considération humaine, faire aux inaptes comme aux indignes un devoir de conscience de se retirer, tandis qu'il en est encore temps, et ils doivent en cela s'en tenir à la solution la plus sûre, laquelle, en pareil cas, est aussi la plus avanta-

geuse pour le pénitent, puisqu'elle le détourne de faire un pas qui pourrait lui être fatal pour l'éternité. Dans le cas même où le devoir de conscience n'apparaîtrait pas aussi clairement, qu'ils usent du moins de toute l'autorité qu'ils tiennent de leur charge et de leur affection paternelle envers leurs fils spirituels pour amener ceux qui n'ont pas les dispositions requises à se retirer spontanément. Que les confesseurs se rappellent ce que, en pareille matière, déclare saint Alphonse de Liguori: « Généralement parlant... (dans les cas de cette sorte) plus le confesseur usera de rigueur envers ses pénitents, plus il contribuera à leur salut; tandis que plus il se montrera indulgent, plus il sera effectivement cruel. Saint Thomas de Villeneuve accusait les confesseurs trop indulgents d'une cruelle pitié, *impie pios*. C'est une charité contraire à la charité ¹²³. »

RESPONSABILITÉ DE L'ÉVÊQUE

Mais la responsabilité principale demeure toujours celle de l'évêque qui, selon la loi très grave de l'Église, « ne doit conférer les ordres sacrés à personne sans avoir la certitude morale, fondée sur des raisons positives, de son aptitude canonique; faute de quoi non seulement il se rend coupable d'un péché grave, mais il s'expose en outre à encourir sa part de responsabilité dans les péchés d'autrui ¹²⁴ ». C'est l'écho fidèle de l'avis de l'Apôtre à Timothée qui résonne dans ce canon: « Ne te hâte pas d'imposer les mains à personne pour n'avoir point part aux péchés d'autrui ¹²⁵. »

« Or, demande Notre prédécesseur saint Léon le Grand, qu'est-ce donc qu'imposer hâtivement les mains, sinon conférer la dignité sacerdotale à des candidats non éprouvés, sans attendre la maturité de l'âge, le temps de l'examen, le mérite de l'obéissance, l'expérience de la discipline? Et que veut dire participer aux péchés d'autrui, sinon que le consécrateur devient semblable à celui qui ne mériterait pas d'être consacré ¹²⁶? » En effet, dit saint Jean Chrysostome s'adressant à l'évêque: « Tu payeras la peine de ses péchés présents et futurs, toi qui l'as constitué en dignité ¹²⁷. »

Dures paroles, Vénérables Frères, mais plus redoutable encore la responsabilité qu'elles soulignent, responsabilité qui faisait dire au grand évêque de Milan, saint Charles Borromée: « En cette matière, une légère négligence peut me charger d'une lourde faute ¹²⁸. » Tenez-vous-en donc au conseil de saint Jean Chrysostome cité plus haut: « Ce n'est pas après une première, une seconde, une troisième épreuve, mais après une réflexion prolongée, après un minutieux examen que tu imposeras les mains ¹²⁹. » Et cela s'applique avant tout à la sainteté de vie du candidat au sacerdoce: « Ce n'est pas assez, dit le saint évêque et docteur Alphonse-Marie de Liguori, que l'évêque ne trouve rien de mal chez l'ordinand, il doit être certain de sa vertu positive ¹³⁰. » Ne craignez donc pas de paraître trop sévères, si, usant de votre droit, vous exigez préalablement

ces preuves positives et si, en cas de doute, vous remettez à plus tard l'ordination de quelqu'un, car, comme l'enseigne élégamment saint Grégoire le Grand: « Il est vrai que l'on coupe dans la forêt les bois destinés aux constructions, mais on ne les charge du poids des édifices que lorsqu'une longue attente leur a permis de sécher et de devenir aptes à cet usage; si l'on ne prend pas cette précaution, bien vite ils cèdent sous la charge ¹³¹ », ou encore, pour emprunter les paroles concises et claires du Docteur angélique: « Les ordres sacrés présupposent la sainteté... ainsi le fardeau des ordres repose sur des murailles que la sainteté a déjà débarrassées de l'humidité des vices ¹³². »

Du reste, si l'on observe avec soin toutes les prescriptions canoniques, si tous s'en tiennent aux règles de prudence que Nous avons fait promulguer, il y a quelques années, sur ce sujet par la S. Congrégation des Sacrements ¹³³, on épargnera bien des larmes à l'Église, bien des scandales aux fidèles.

Et comme Nous avons voulu que des règles analogues fussent données pour les religieux ¹³⁴, en même temps que Nous en inculquons à qui de droit l'exacte observance, Nous rappelons à tous les Supérieurs généraux des Instituts religieux, qui ont des jeunes clercs se préparant au sacerdoce, qu'ils ont à regarder comme s'adressant également à eux ce que Nous avons recommandé jusqu'ici à propos de la formation du clergé, puisqu'ils présentent leurs sujets à l'ordination et que l'évêque s'en rapporte d'ordinaire à leur jugement.

« PRIONS POUR OBTENIR DE SAINTS ET VAILLANTS PRÊTRES »

Que ni les évêques ni les supérieurs religieux ne se laissent détourner de cette nécessaire sévérité par la crainte que le nombre des prêtres du diocèse ou de l'Institut n'en vienne à décroître. Le Docteur angélique, saint Thomas, s'est déjà posé la question et voici comme il y répond avec sa clarté et sa sagesse coutumières: « Dieu n'abandonne jamais tellement son Église qu'on n'y puisse trouver les hommes qu'il faut pour suffire aux besoins du peuple, pourvu qu'on fasse avancer ceux qui en sont dignes et que les indignes soient exclus ¹³⁵. » Du reste, comme le remarque justement le même saint Docteur, en rapportant presque mot à mot les graves paroles du IV^e Concile œcuménique du Latran ¹³⁶: « Si l'on ne pouvait plus trouver autant de prêtres qu'il y en a maintenant, mieux vaudrait avoir un petit nombre de bons prêtres que beaucoup de mauvais ¹³⁷. » C'est ce que Nous-même Nous avons rappelé dans une circonstance solennelle quand, à l'occasion du pèlerinage international des séminaristes, l'année de Notre jubilé sacerdotal, Nous adressant au groupe imposant des archevêques et évêques d'Italie, Nous disions qu'un seul prêtre bien formé vaut mieux qu'un grand nombre peu ou point préparés et sur lesquels l'Église ne peut guère compter, à supposer même qu'elle n'ait pas à pleurer sur eux ¹³⁸. Quel compte terrible, Vénérables

Frères, n'aurons-nous pas à rendre au Prince des pasteurs ¹³⁹, à l'Évêque souverain des âmes ¹⁴⁰, si jamais nous avons confié ces mêmes âmes à des guides incapables, à des chefs qui ne seraient pas à la hauteur de leur mission!

Et pourtant, bien qu'il faille tenir ferme ce principe que le nombre ne doit pas être pour lui-même la préoccupation primordiale de qui collabore à la formation du clergé, tous cependant doivent s'efforcer d'accroître le recrutement de vigoureux et vaillants ouvriers pour la vigne du Seigneur, d'autant plus que les besoins moraux de la société, loin de diminuer, vont toujours croissant. Et parmi tous les moyens de parvenir à un but si noble, le plus facile tout à la fois et le plus efficace comme le plus universellement à la portée de tous et celui en conséquence que tous doivent employer, c'est la prière, selon le précepte de Jésus-Christ lui-même: « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont rares; priez donc le Maître de la moisson pour qu'il y envoie des moissonneurs ¹⁴¹. » Quelle prière pourrait être plus agréable au Cœur sacré du Rédempteur? Quelle prière peut espérer d'être exaucée plus vite et plus pleinement que celle-là, si conforme aux ardents désirs de ce Cœur divin? « Demandez donc et on vous donnera ¹⁴² »; demandez de bons et saints prêtres, le Seigneur ne les refusera pas à son Église; il lui en a toujours donné au cours des siècles, aux époques mêmes qui semblaient moins propices à l'éclosion de vocations sacerdotales; bien plus, il les donnait alors en plus grande abondance, à ne conclure que des témoignages de l'hagiographie catholique du XIX^e siècle si riche en gloires de l'un et l'autre clergés, parmi lesquelles brillent, comme des étoiles de première grandeur, ces trois vrais géants de la sainteté pratiquée dans trois champs d'action si divers, que Nous avons eu la consolation d'honorer de l'auréole des saints: saint Jean-Marie Vianney, saint Joseph-Benoît Cottolengo et saint Jean Bosco.

LES MOYENS HUMAINS POUR LA CULTURE DE LA VOCATION

Il ne faudrait pas toutefois laisser de côté les moyens humains de cultiver le germe précieux de la vocation que Dieu a semé à pleines mains dans les cœurs généreux de tant de jeunes gens; et c'est pourquoi Nous louons, Nous bénissons et Nous recommandons de tout Notre cœur ces œuvres pies qui, en mille formes et par mille saintes industries suggérées par l'Esprit-Saint, visent à conserver, à promouvoir, à seconder les vocations sacerdotales. « Nous aurons beau penser, affirmait l'aimable saint de la charité, Vincent de Paul, nous trouverons toujours que nous n'aurions jamais pu contribuer à quelque chose de plus grand qu'à faire de bons prêtres ¹⁴³. » De fait, rien n'est plus agréable à Dieu, plus honorable à l'Église, plus profitable aux âmes que le don d'un saint prêtre. Si donc celui qui offre un verre d'eau au plus petit des disciples du Christ « ne perdra pas sa récompense ¹⁴⁴ », quelle ne sera pas la récompense de

celui qui met pour ainsi dire dans les mains pures d'un jeune lévite le calice sacré empourpré du Sang de la Rédemption, et qui l'aide à élever vers le ciel ce calice, gage de pacification et de bénédiction pour l'humanité!

L'ACTION CATHOLIQUE, PÉPINIÈRE DE VOCATIONS SACERDOTALES

C'est ici que Notre pensée reconnaissante se porte de nouveau vers cette Action catholique que Nous avons constamment voulue, promue et défendue et qui, en tant qu'elle est la participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique de l'Église, ne peut pas se désintéresser du problème vital des vocations sacerdotales. Et de fait, pour Notre profonde consolation, Nous la voyons en tous lieux se distinguer dans ce champ particulier de l'activité chrétienne comme en tous les autres; certainement, la plus riche récompense de son dévouement est précisément de voir cette admirable floraison de vocations sacerdotales et religieuses au sein de ses organisations de jeunesse, prouvant par là qu'elles ne sont pas seulement un terrain fécond pour le bien, mais un jardin bien gardé et bien cultivé où les fleurs les plus belles et les plus délicates peuvent s'épanouir sans danger. Que tous les membres de l'Action catholique apprécient l'honneur qui en rejaillit sur leur association et qu'ils se persuadent que par la collaboration à ce recrutement du clergé séculier et régulier, mieux qu'en aucune autre manière, le laïcat participera effectivement à la haute dignité du « sacerdoce royal » dont le Prince des apôtres salue tout le peuple des rachetés ¹⁴⁵.

LE DEVOIR DE LA FAMILLE CHRÉTIENNE

Mais le premier jardin, et le mieux adapté, où doivent comme spontanément germer et éclore les fleurs du sanctuaire, c'est encore toujours la famille vraiment et profondément chrétienne. La majeure partie des évêques et des prêtres « dont l'Église proclame la louange ¹⁴⁶ » doivent l'origine de leur vocation et de leur sainteté aux exemples et aux leçons d'un père rempli de foi et de vertu virile, d'une mère chaste et pieuse, d'une famille dans laquelle, avec la pureté des mœurs, règne en souveraine la charité pour Dieu et pour le prochain. Les exceptions à cette règle courante de la Providence sont rares et ne font que confirmer la règle. Quand, dans une famille, les parents, sur le modèle de Tobie et de Sara, demandent à Dieu une nombreuse postérité « où soit béni le nom de Dieu dans les siècles des siècles ¹⁴⁷ » et qu'ils la reçoivent avec gratitude comme un don du ciel et comme un dépôt précieux; quand ils s'efforcent d'inculquer à leurs enfants dès les premières années la sainte crainte de Dieu, la piété chrétienne, une tendre dévotion à Jésus-Eucharistie et à la Vierge immaculée, le respect envers les lieux et les personnes sacrés; quand de leur côté les enfants voient dans leurs parents le modèle d'une vie d'honneur, de travail et de piété; quand ils les voient s'aimer

sainte ment dans le Seigneur, s'approcher souvent des sacrements, obéir non seulement à la loi ecclésiastique de l'abstinence et du jeûne, mais, en outre, à l'esprit chrétien de la mortification volontaire; quand ils les voient prier au foyer domestique, groupant autour d'eux toute la famille, afin que la prière en commun monte plus agréable vers le ciel; quand ils les savent compatissants aux misères du prochain et qu'ils les voient partager avec les pauvres leur riche ou leur modique avoir, il est bien difficile que, tandis que tous les enfants s'efforceraient de suivre les exemples des parents, il n'y en ait pas un au moins parmi eux qui n'entende au fond du cœur l'appel du divin Maître: « Viens, suis-moi ¹⁴⁸ », et: « Je ferai de toi un pêcheur d'hommes ¹⁴⁹. » Bienheureux les parents chrétiens qui, même s'ils ne font pas de ces divines visites, de ces divins appels à leurs enfants l'objet de leurs plus ferventes prières, ainsi que jadis aux temps de plus grande foi il arrivait plus souvent qu'aujourd'hui, du moins n'en ont pas peur et savent y voir un honneur insigne, une grâce de prédilection et de choix du Seigneur pour leur famille.

Il faut bien reconnaître au contraire que, souvent, trop souvent, hélas! les parents, même parmi ceux qui se font une gloire d'être sincèrement chrétiens et catholiques, et cela surtout dans les classes les plus élevées et les plus cultivées de la société, ne semblent pas pouvoir se résigner à la vocation sacerdotale ou religieuse de leurs enfants et ne se font aucun scrupule de combattre l'appel divin par toutes sortes d'arguments, voire par des moyens qui peuvent mettre en péril non seulement la vocation à un état plus parfait, mais la conscience même et le salut éternel de ces âmes qui, pourtant, devraient leur être si chères. Ce déplorable abus, comme celui qui régnait fâcheusement aux siècles passés de contraindre les enfants à l'état ecclésiastique même sans aucune vocation ou aptitude ¹⁵⁰, n'est certes pas à l'honneur de ces mêmes hautes classes sociales aujourd'hui généralement si peu représentées dans les rangs du clergé. En effet, s'il est vrai que la dissipation de la vie moderne, les attractions qui, surtout dans les grandes villes, éveillent prématurément les passions de la jeunesse, les écoles si peu favorables en tant de pays au développement de ces vocations sont en grande partie la cause et la douloureuse explication de leur rareté dans les familles aisées et distinguées, on ne peut par ailleurs nier que cette rareté témoigne également d'une déplorable diminution de foi dans les familles elles-mêmes. Et, de fait, s'ils regardaient les choses sous la lumière de la foi, quelle dignité plus haute des parents chrétiens pourraient-ils désirer pour leurs enfants, quel rôle plus noble que celui qui, Nous l'avons dit, est digne de la vénération des hommes et des anges? Une longue et douloureuse expérience nous enseigne du reste qu'une vocation trahie (et le mot n'est pas trop sévère) est la source de larmes non seulement pour les enfants, mais pour leurs aveugles parents. Dieu veuille que ces larmes ne soient pas tellement tardives qu'elles doivent être des larmes éternelles.

CONCLUSION : APPEL ANGOISSÉ À TOUS LES PRÊTRES

Et maintenant, c'est à vous, Fils très aimés, que Nous adressons directement Notre parole paternelle, vous tous prêtres du Très-Haut, membres de l'un et l'autre clergés, répandus dans tout l'univers catholique; à vous, qui êtes « Notre gloire et Notre joie ¹⁵¹ », qui supportez avec tant de générosité « le poids et la chaleur du jour ¹⁵² », et qui Nous aidez si efficacement, Nous et Nos Frères dans l'épiscopat, à remplir le devoir de paître le troupeau du Christ, à vous vont Notre paternelle reconnaissance et Nos vifs encouragements, mais en même temps, bien que Nous connaissions et apprécions votre zèle si louable, Nous vous adressons dans les besoins de l'heure présente un appel angoissé. Plus ces besoins s'aggravent et plus doit croître et s'intensifier votre œuvre rédemptrice, parce que « vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde ¹⁵³.

Mais pour que votre action soit vraiment bénie de Dieu et que ses fruits soient abondants, il faut qu'elle ait pour base la sainteté de vie. C'est, Nous l'avons dit plus haut, la première et la plus importante des qualités du prêtre catholique: sans elle, les autres dons comptent peu; avec elle, même si ceux-ci ne sont pas d'un degré éminent, on peut accomplir des merveilles, comme ce fut le cas, pour ne citer que quelques exemples, de saint Joseph de Cupertino, et, en des temps plus proches de nous, celui de l'humble curé d'Ars, Jean-Marie Vianney, que Nous avons déjà mentionné et que Nous voulons présenter à tous les curés comme modèle et céleste patron. Aussi vous dirons-Nous avec l'Apôtre des Gentils: « Considérez votre vocation ¹⁵⁴ »; et cette considération ne pourra pas ne pas vous faire estimer toujours davantage cette grâce, qui vous a été conférée par l'ordination sacrée, et ne pas vous stimuler « à marcher dignes de la vocation à laquelle vous avez été appelés ¹⁵⁵ ».

RETRAITE ET PRIÈRES

A cela vous aidera beaucoup le moyen que Notre prédécesseur de sainte mémoire Pie X, dans son exhortation si pieuse et si affectueuse au clergé catholique ¹⁵⁶, dont Nous recommandons vivement la lecture assidue, place en premier lieu parmi les plus efficaces pour conserver et augmenter la grâce sacerdotale ¹⁵⁷; moyen dont Nous-même à plusieurs reprises et particulièrement dans Notre encyclique *Mens nostra* ¹⁵⁸ Nous avons paternellement et solennellement cherché à inculquer l'importance à tous Nos fils, mais, plus spécialement aux prêtres: il s'agit de l'usage fréquent des exercices spirituels. Et comme en clôturant Notre jubilé sacerdotal Nous n'avons pas cru pouvoir donner à Nos enfants un meilleur et plus salutaire souvenir de cet heureux événement qu'en les invitant par la lettre qui vient d'être rappelée à puiser plus abondamment l'eau vive qui jaillit jusqu'à la vie éternelle ¹⁵⁹ à cette source intarissable que Dieu a fait surgir providentiellement dans son Église, de même à

vous aujourd'hui, Fils très chers, à vous qui Nous êtes spécialement chers, parce que vous travaillez plus directement avec Nous au progrès du règne du Christ sur la terre, Nous ne croyons pas pouvoir mieux vous montrer Notre paternelle affection qu'en vous exhortant instamment à tirer le meilleur profit possible de ce moyen de sanctification; pour cela vous suivrez les principes et les normes que Nous avons exposés dans l'encyclique que Nous rappelons, vous enfermant dans la sainte retraite des exercices spirituels non seulement pendant le temps et dans la mesure strictement prescrits par les lois ecclésiastiques¹⁶⁰, mais encore le plus souvent et le plus longuement que cela vous sera possible, vous réservant aussi chaque mois un jour pour le consacrer à une prière plus fervente et à un plus grand recueillement¹⁶¹, selon l'usage constant des prêtres les plus zélés.

C'est aussi dans la retraite et le recueillement que pourra « ranimer la grâce de Dieu¹⁶² » celui qui serait entré « au service du Seigneur », *in sortem Domini*, non par la voie droite de la vraie vocation, mais pour des fins terrestres et moins nobles: puisque lui aussi a été dès lors indissolublement uni à Dieu et à l'Église, il ne lui reste plus qu'à suivre le conseil de saint Bernard: « Fais en sorte que désormais ta conduite et tes aspirations soient bonnes et que ton ministère soit saint; puisque la sainteté de vie n'a pas précédé, que du moins elle suive¹⁶³. » La grâce de Dieu, et précisément celle qui est propre au sacrement de l'ordre, ne manquera pas de l'aider, s'il le désire sincèrement, à corriger ce qui alors a été défectueux dans ses dispositions personnelles, et à remplir tous les devoirs de son état présent de quelque manière qu'il y soit entré.

Tous ensuite vous sortirez de ce temps de recueillement et de prière fortifiés contre les pièges du monde, animés d'un saint zèle pour le salut des âmes, tout enflammés d'amour de Dieu, comme doivent l'être plus que jamais les prêtres en ces temps où, à côté d'une corruption si grande et d'une perversité satanique, on sent dans toutes les parties du monde un puissant réveil religieux dans les âmes, un souffle de l'Esprit-Saint qui se répand sur le monde pour le sanctifier et pour renouveler de sa force créatrice la face de l'univers¹⁶⁴. Pleins de cet Esprit-Saint, vous communiquerez cet amour de Dieu comme un saint incendie à tous ceux qui s'approcheront de vous, vous deviendrez ainsi vraiment les porteurs du Christ au milieu de la société bouleversée qui ne peut mettre son espoir que dans le Christ, parce que toujours lui seul est « vraiment le Sauveur du monde¹⁶⁵ ».

AUX JEUNES CLERCS, ESPOIR DE L'ÉGLISE ET DES PEUPLES

Et avant de terminer, c'est à vous, jeunes clercs, qui vous formez pour le sacerdoce, c'est à vous qu'avec une tendresse toute particulière va Notre pensée et s'adressent Nos paroles: du fond de Notre cœur Nous vous recommandons de vous préparer avec tout le soin possible à la grande

mission à laquelle Dieu vous appelle. Vous êtes l'espoir de l'Église et des peuples, qui attendent beaucoup, ou plutôt qui attendent tout de vous, parce que c'est de vous qu'ils attendent cette connaissance active et vivifiante de Dieu et de Jésus-Christ, qui constitue la vie éternelle¹⁶⁶. Cherchez donc par la piété, la pureté, l'humilité, l'obéissance, la discipline, l'étude, à devenir des prêtres vraiment selon le Cœur de Dieu; persuadez-vous que le soin avec lequel vous travaillerez à acquérir une formation solide, si grand et si diligent qu'il soit, ne sera jamais excessif, puisque de cette formation dépend en grande partie toute votre future activité apostolique. Faites que l'Église au jour de votre ordination sacerdotale vous trouve vraiment tels qu'elle vous veut, c'est-à-dire « qu'une sagesse céleste, des mœurs pures, une pratique de la vertu éprouvée par le temps soient votre recommandation » afin que « le parfum de votre vie charme l'Église du Christ, et que par votre prédication et votre exemple vous édifiez la maison, c'est-à-dire la famille de Dieu ».

Ainsi seulement vous pourrez continuer les glorieuses traditions du sacerdoce catholique et hâter le jour si désiré où il sera donné à l'humanité de goûter les fruits de la paix du Christ dans le règne du Christ.

INSTITUTION D'UNE MESSE VOTIVE PROPRE « DU SUPRÊME
ET ÉTERNEL SACERDOCE DE JÉSUS-CHRIST »

Et maintenant, en terminant cette lettre, Nous sommes heureux de vous annoncer, à vous, Nos Vénérables Frères dans l'épiscopat, et par vous à tous Nos Fils très chers, qu'à titre de témoignage solennel de Notre reconnaissance pour la sainte coopération par laquelle, à votre suite et à votre exemple, ils ont rendu si fructueuse pour les âmes cette Année sainte de la Rédemption, et plus encore pour perpétuer le pieux souvenir et la glorification de ce sacerdoce, dont le Nôtre et le vôtre, Vénérables Frères, et celui de tous les prêtres du Christ sont la participation et la continuation, Nous avons cru opportun, après avoir entendu l'avis de la S. Congrégation des Rites, de préparer une messe votive propre « du suprême et éternel sacerdoce de Jésus-Christ », messe que Nous avons le plaisir et la consolation de publier en même temps que la présente encyclique et qui pourra se célébrer les jeudis en suivant les prescriptions liturgiques.

Il ne Nous reste, Vénérables Frères, qu'à accorder à tous la bénédiction apostolique et paternelle, que tous attendent et désirent du Père commun. Que ce soit une bénédiction d'action de grâces, pour tous les bienfaits départis par la bonté divine au cours de ces deux Années saintes extraordinaires de la Rédemption, que ce soit une bénédiction pleine de souhaits pour la nouvelle année qui va commencer.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 20 décembre 1935, jour du cinquante-sixième anniversaire de Notre ordination sacerdotale, la quatorzième année de Notre Pontificat.

PIUS PP. XI.

NOTES

2. Cf. *Matth.*, v, 13, 14.
3. Litt. encycl. *Ubi arcano*, 23 déc. 1922.
4. *Acta Apostolicae Sedis*, vol. XIV (1922), pp. 449 et suiv.
5. A. A. S., vol. XXIII (1931), pp. 241 et suiv.
6. A. A. S., vol. XXV (1933), pp. 5-10.
7. Litt. encycl. *Divini illius Magistri*, 31 déc. 1929.
8. Litt. encycl. *Casti connubii*, 31 déc. 1930.
9. Litt. encycl. *Quadragesimo anno*, 15 mai 1931.
10. Litt. encycl. *Caritate Christi*, 3 mai 1932.
11. Litt. encycl. *Acerba animi*, 29 sept. 1932.
12. Cf. *Gen.*, XIV, 18.
13. Cf. *Hebr.*, v, 10; VI, 10; VII, 1-11, 15.
14. *Hebr.*, v, 1.
15. Cf. IOS. FLAV., *Antiquit.*, lib. XI, c. 8, 5 (édit. Teubner, III, 61, § 331).
16. Cf. *Dan.*, v, 1-30.
17. *I Cor.*, IV, 1.
18. *Io.*, XX, 22.
19. *Luc.*, II, 14.
20. S. Conc. Trid., sess. XXII, cap. 1.
21. *Malach.*, I, 11.
22. S. Conc. Trid., sess. XXII, cap. 2.
23. *Ibid.*
24. S. IO. CHRYSOST., *De sacerdotio*, lib. III, 4 (MIGNE, *Patrologie grecque*, XLVIII, 642).
25. Cf. *I Cor.*, IV, 1.
26. S. IO. CHRYSOST., *De sacerdotio*, lib. III, 5 (MIGNE, *P. G.*, XLVIII, 642).
27. *Io.*, XX, 23.
28. *Marc.*, II, 7.
29. *Luc.*, VII, 49.
30. *LUC.*, v, 24.
31. A. MANZONI, *Observations sur la morale catholique*, chap. XVIII.
32. Cf. *Ps.*, CIX, 4.
33. Cf. *I Cor.*, IV, 1.
34. Cf. *Acl.*, VI, 4.
35. *Matth.*, XXVIII, 19-20.
36. *Io.*, I, 9.
37. Cf. *Matth.*, XIII, 31-32.
38. *Matth.*, XVI, 27.
39. Cf. *Io.*, XIII, 34.
40. Cf. *Hebr.*, IV, 12.
41. Cf. *II Petr.*, I, 19.
42. Cf. *Luc.*, VI, 12.
43. Cf. *Hebr.*, VII, 25.
44. Cf. *Ps.*, XLIX, 14.
45. Cf. *Matth.*, VII, 7-11; *Marc.*, XI, 24; *Luc.*, XI, 9-13.
46. S. IO. CHRYSOST., *Homil. 5 in Isaiam* (MIGNE, *P. G.*, LVI, 131).
47. *I Tim.*, II, 5.
48. S. THOM. AQUIN., *Summ. Theol.*, *Supplem.*, q. XXVI, a. 1, ad 2m.
49. *Decret.*, dist. 88, can. 6.
50. *Levit.*, XXI, 8.
51. *Ps.*, CXXXI, 9.
52. S. ROB. BELLARMIN., *Explanatio in Psalmos*, ps. CXXXI, 9.

53. S. LAUR. JUSTIN., *De instit. et regim. Praelat.*, c. 11 (édit. Veneta, 1606, fol. 380-381).
54. S. THOM. AQUIN., *Summ. Theol., Supplem.*, q. XXXV, a. 1, ad 3m.
55. *Pontif. Rom.*, de ordinat. presbyt.
56. S. GREG. MAGN., *Epist.*, lib. I, ep. XXV (MIGNE, *Patrologie latine*, LXXXVII, 470).
57. *Act.*, I, 1.
58. *Io.*, VII, 46.
59. *Marc.*, VII, 37.
60. *Matth.*, XXIII, 3.
61. *Ps.* CXXV, 6.
62. *I Cor.*, IX, 27.
63. *Matth.*, V, 48.
64. *Cod. Iur. Can.*, c. 124.
65. Cf. *II Cor.*, V, 20.
66. *I Cor.*, IV, 16; XI, 1.
67. *I. Tim.*, IV, 8.
68. *I Tim.*, IV, 8.
69. Cf. *Cod. Iur. Can.*, c. 132, § 1.
70. *Io.*, IV, 24.
71. M. T. CICERO, *De legibus*, lib. II, c. 8.
72. Cf. *Lev.*, VIII, 33-35.
73. Conc. Eliberit., can. 33 (MANSI, tome II, col. 11).
74. Cf. *Matth.*, XIX, 11.
75. Cf. *Brev. Rom.*, Hymn. ad Laud. in fest. SS. Nom. Iesu.
76. *I Cor.*, VII, 32.
77. Cf. *Matth.*, XIX, 11.
78. Conc. Carthag., III, can. 2; cf. MANSI, *Collect. Concil.*, tome III, col. 691.
79. S. EPIPHAN., *Advers. haeres. Panar.*, 59, 4 (MIGNE, *P. G.*, vol. 41, col. 1024).
80. *Brev. Rom.*, die 18 iun., lect. VI.
81. S. EPHRAEM, *Carmina Nisibaena*, carm. XIX (édit. Bickel, p. 112).
82. S. EPHRAEM, *Carmina Nisibaena*, carm. XVIII (édit. Bickel, p. 112).
83. S. IO. CHRYSOST., *De sacerdotio*, lib. III, c. 4 (MIGNE, *P. G.*, vol. 48, col. 642).
84. S. EPIPHAN., *Advers. haeres. Panar.*, 59, 4 (MIGNE, *P. G.*, vol. 41, col. 1024).
85. Cf. *Tob.*, XII, 15.
86. Cf. *Luc.*, II, 49; *I Cor.*, VII, 32.
87. Cf. *Philipp.*, III, 20.
88. Cf. *Cod. Iur. Can.*, c. 971.
89. *II Tim.*, II, 4.
90. *I Cor.*, IX, 13, 14.
91. *Matth.*, V, 12.
92. *Til.*, I, 7.
93. *Philipp.*, II, 21.
94. *Matth.*, VI, 20.
95. *I Tim.*, VI, 10.
96. *Matth.*, XXV, 40.
97. Cf. *Luc.*, XII, 49.
98. Cf. *Ps.* LXVIII, 10; *Io.*, II, 17.
99. *Io.*, X, 16.
100. *Io.*, IV, 35.
101. *Matth.*, IX, 36.
102. Cf. *Matth.*, IX, 36; XIV, 14; XV, 32; *Marc.*, VI, 34; VIII, 2, etc.
103. *Pont. Rom.*, de ordinat. presbyt.
104. Cf. *Cant.*, VI, 3, 9.
105. *Philipp.*, II, 8.
106. *Hebr.*, X, 5-7.
107. *Io.*, IV, 34.
108. *Io.*, XIX, 28.

109. Cf. *Io.*, III, 10.
110. *Matth.*, XXVIII, 15.
111. *Rom.*, I, 14.
112. *Malach.*, II, 7.
113. *Os.*, IV, 6.
114. TERTULL., *Apolog.*, c. 1.
115. Cf. *Cod. Iur. Can.*, c. 129.
116. *Prov.*, VIII, 51.
117. *I Cor.*, I, 27-29.
118. Cf. *II Cor.*, II, 15.
119. *Prov.* XXII, 6.
120. *I Cor.*, IX, 22.
121. *Cod. Iur. Can.*, c. 1366, § 2.
122. *Cod. Iur. Can.*, tit. XXI, cc. 1352-1371.
123. S. ALPH. DE LIGUORI, *Op. asc.*, vol. III (éd. Marietti, 1847), p. 122.
124. *Cod. Iur. Can.*, c. 973, 3.
125. *I Tim.*, v, 22.
126. S. LEO MAGNUS, *Ep. 12* (MIGNE, P. L., LIV, 647).
127. S. IO. CHRYSOST., *Hom. 16 in Tim.* (MIGNE, P. G., LXII, 587).
128. S. CAROL. BORROM., *Hom. ad ordinandos*, die 1 iun. 1577 (*Homiliae*, éd. bibl. Ambros. Mediolani, 1747, t. IV, p. 270).
129. S. IO. CHRYSOST., *Hom. 16 in Tim.* (MIGNE, P. G., LXII, 587).
130. S. ALPH. DE LIGUORI, *Theol. Mor.*, de Sacram. Ordin., n° 803.
131. S. GREG. MAGN., *Epist.*, lib. IX, ep. 106 (MIGNE, P. L., LXX, 1031).
132. S. THOM. AQUIN., *Summ. Theol.*, 2a-2ae; q. CLXXXIX, a. 1, ad 3m.
133. *Instructio super scrutinio candidatorum instituendo antequam ad ordines promoveantur*, d. d. 27 dec. 1930 (A. A. S., vol. XXIII, p. 120).
134. *Instructio ad supremos Religiosorum*, etc. *Moderatores de formatione clericali*, etc., d. d. 1 dec. 1931 (A. A. S., vol. XXIV, pp. 74-81).
135. S. THOM. AQUIN., *Summ. Theol.*, *Supplem.*, q. XXXVI, a. 4, ad. 1m.
136. Conc. Later. IV, an. 1251, can. 22 (*Decret.*, p. I, dist. 23, can. 4).
137. S. Thom. Aquin., loc. cit.
138. Cf. *Osservatore Romano*, anno LXIX, n. 21 022 (an. 1929, n. 176, 29-30 Iuglio 1929).
139. *I Petr.*, v, 4.
140. *I Petr.*, II, 25.
141. *Matth.*, IX, 37, 38.
142. *Matth.*, VII, 7.
143. Cf. P. RENAUDIN, *Saint Vincent de Paul*, chap. v.
144. *Matth.*, x, 42.
145. Cf. *I Petr.*, II, 9.
146. Cf. *Eccli.*, XLIV, 15.
147. Cf. *Tob.*, VIII, 9.
148. *Matth.*, XIX, 21.
149. Cf. *Matth.*, IV, 19.
150. Cf. *Cod. Iur. Can.*, c. 971.
151. *I Thessal.*, II, 20.
152. *Matth.*, XX, 12.
153. *Matth.*, v, 13, 14.
154. Cf. *I Cor.*, I, 26.
155. *Ephes.*, IV, 1.
156. *Haerent animo* d. d. 4 aug. 1908: A. S. S., vol. XLI, pp. 555-577.
157. *Haerent animo* d. d. 4 aug. 1908: A. S. S., vol. XLI, p. 575.
158. Litt. encycl. *Mens nostra* d. d. 20 dec. 1929: A. A. S., vol. XXI (1929), pp. 689-706.
159. Cf. *Io.*, IV, 14.

160. Cf. *Cod. Iur. Can.*, cc. 126, 595, 1001, 1367.
161. Cf. Litt. encycl. *Mens Nostra* circa finem: A. A. S., vol. XXI (1929), p. 705.
162. Cf. *II Tim.*, 1, 6.
163. S. BERN. abb., *Epist. 27, ad Ardutionem* (MIGNE, P. L., CLXXXII, 131).
164. Cf. *Ps.* CIII, 30.
165. *Io.*, IV, 42.
166. *Io.*, XVII, 3.

Table des matières

EXHORTATION DE PIE X AU CLERGÉ CATHOLIQUE

Il faut que le prêtre soit absolument tel que l'exige l'accomplissement de sa charge	3
Ce sont les obligations de leur état que le Pape veut rappeler aux prêtres	4

LA SAINTETÉ DE VIE DU PRÊTRE

Le prêtre, lumière du monde et sel de la terre	5
Jésus-Christ, modèle du prêtre	5
Pureté qu'exige la célébration du saint sacrifice	6
Entre le prêtre et un honnête homme quelconque, il doit y avoir autant de différence qu'entre le ciel et la terre	7
Définition de la sainteté sacerdotale: vertus passives et vertus actives (enseignements de Léon XIII au sujet de cette dangereuse théorie)	8
Nécessité du renoncement	9
Ce n'est pas pour lui seul que le prêtre doit se sanctifier	9
Sans sainteté de vie, pas de fécondité dans le ministère: exemple du bienheureux Jean-Baptiste Vianney	10

LE PRÊTRE, HOMME DE PRIÈRE

Sans la grâce, pas de sainteté	10
Jésus-Christ, modèle de la prière	11
Importance capitale de la méditation quotidienne	11
Erreur de ceux qui la négligent sous prétexte de ministère	13
Aveuglement de ceux qui considèrent comme perdu le temps consacré à la prière	13
Fasse le ciel que tous les égarés reviennent au plus tôt dans le droit chemin	14

LECTURE DES LIVRES PIEUX, SURTOUT DES LIVRES DIVINEMENT INSPIRÉS

Nécessité de mettre les lectures en pratique	15
Importance de l'examen de conscience	16
Conséquences néfastes de son omission	17
Plus que jamais, le prêtre doit de nos jours être exemplaire: chaste, obéissant, fidèle au Siège apostolique, charitable, ardent à enseigner le catéchisme	18

CONCLUSION : CONSEILS PRATIQUES

Faire la retraite annuelle	20
Faire la retraite mensuelle	20
S'inscrire à des associations sacerdotales	20
Que le Très-Haut répande sur le clergé tous les trésors de grâce que renferme le Cœur très pur de son Fils bien-aimé	21

ENCYCLIQUE DE PIE XI

PRÉAMBULE

LA PRÉDILECTION DU PAPE POUR LE SACERDOCE

La Lettre <i>Officiorum omnium</i>	24
Création de nombreux séminaires.....	24
Le jubilé sacerdotal du Saint-Père.....	25
Constitution <i>Deus scientiarum Dominus</i>	25
Importance vitale du sacerdoce.....	25

I. — SACERDOCE CATHOLIQUE

<i>Alter Christus</i>	26
Pouvoirs ineffables.....	27
Remettre les péchés.....	29
Apôtre de la vérité et de la charité.....	30
« Entre Dieu et la nature humaine ».....	32

II. — VERTUS DU PRÊTRE

Semblable au Christ.....	34
La première des vertus du prêtre: la piété.....	35
La chasteté (la beauté du célibat ecclésiastique).....	36
Le désintéressement du prêtre.....	38
Zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.....	39
Esprit de discipline.....	40
Le prêtre doit posséder pleinement la doctrine de la foi et de la morale catholique.....	41

III. — LA FORMATION DU PRÊTRE

Le séminaire: importance capitale.....	44
Une soigneuse sélection des candidats.....	45
Grave devoir des supérieurs de séminaires, directeurs et confesseurs.....	46
Responsabilité de l'évêque.....	47
« Prions pour obtenir de saints et vaillants prêtres ».....	48
Les moyens humains pour la culture de la vocation.....	49
L'Action catholique, pépinière de vocations sacerdotales.....	50
Le devoir de la famille chrétienne.....	50

CONCLUSION

APPEL ANGOISSÉ À TOUS LES PRÊTRES

Retraite et prières.....	52
Aux jeunes clercs: espoir de l'Eglise et des peuples.....	53
Institution d'une messe votive propre « du suprême et éternel sacerdoce de Jésus-Christ ».....	54

15. **La Profession médicale** (Pie XII). — Norme de la morale chrétienne; Le bon Samaritain; Responsabilité du médecin; Mission des médecins-dentistes. — 15 sous.
16. **L'Action catholique** (Pie XII). — Les principes sociaux de l'Église; Consignes de vie; La J. O. C.; C'est l'heure de l'action. — 15 sous.

TROISIÈME SÉRIE

17. **Le problème de la paix** (Pie XII). — Les conditions d'une entente internationale; Lettre au président Truman; Encyclique *Optatissima Pax*; Les deux esprits qui se disputent le monde: radio-message de Noël 1947. — 15 sous.
18. **La très sainte Vierge Marie** (Pie XII). — Congrégations mariales; A Jésus par Marie; Congrès national marial; Notre-Dame de Fatima; Le Cœur immaculé de Marie. — 15 sous.
19. **Les devoirs de l'heure** (Pie XII). — Levez-vous, Romains!; Veillez et priez!; Intercession de Marie pour la paix (Encyclique *Auspicia quaedam*); Consigne pour le salut du monde. — 10 sous.

Ces fascicules paraissent à intervalles irréguliers. Nous adresserons ceux de la troisième série, en commençant par le premier, dès leur publication, à ceux qui nous enverront \$1.00.

On peut aussi se procurer tous les numéros des séries précédentes.

ENCYCLIQUES DE PIE XII

- Sertum Laetitiae*, sur l'Église aux Etats-Unis. — 16 pages, 10 sous.
- Summi Pontificatus*, sur la morale sans Dieu. — 32 pages, 15 sous.
- Divino afflante spiritu*, sur les Etudes bibliques. — 32 pages, 15 sous.
- Corpus mysticum*, sur le corps mystique. — 64 pages, 15 sous.
- Mediator Dei et hominum*, sur la liturgie. — 64 pages, 25 sous.

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, RUE RACHEL EST — MONTRÉAL

BNQ



000 376 746

ENCYCLIQUES COMMENTÉES

Nous avons publié quelques-unes des remarquables éditions de l'Action Populaire de Paris qui comprennent, outre la traduction française officielle des encycliques, une table analytique ou de nombreuses divisions accompagnées de titres et sous-titres dans le texte, et surtout de précieux commentaires sous forme de notes:

Ont déjà paru:

« CASTI CONNUBII »

sur

Le Mariage chrétien

110 pages, 25 sous

« AD CATHOLICI SACERDOTII »

sur

Le Sacerdoce catholique

120 pages, 35 sous

« QUADRAGESIMO ANNO »

sur

La Restauration sociale

146 pages, 50 sous

« DIVINI REDEMPTORIS »

sur

Le Communisme athée

132 pages, 50 sous

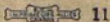
« SUMMI PONTIFICATUS »

sur

La Morale sans Dieu

127 pages, 50 sous

L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE



IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL

